

# Présentation des services



2025



# SOMMAIRE

## PARTIE 1 - EPDEF

### Pôle Soutien à la Prénatalité et Intervention à Domicile

Service Action éducative en milieu ouvert (AEMO)	P5
Dispositif d'accompagnement familial- [AEDR-AEMOR-DARF]	P6
Dispositif d'accueil durable et bénévole chez un tiers [T.B.D-T.D.C]	P7
Espace de rencontre du Boulonnais	P8
Espace de rencontre du Calaisis	P9
Espace de rencontre du Montreuillois	P10
Maison de la parentalité de l'Arrageois	P11
Maison de la parentalité de l'Artois	P12
Maison de la parentalité de la CAHC	P13
Maison de la parentalité de la CALL	P14
Maison des familles de l'Audomarois	P15
Maison des familles du TERNOIS	P16
Point accueil écoute jeunes de l'Artois (PAEJ)	P17
Point justice de Liévin	P18
Service accueil de jour	P19
Village Famille	P20

### Pôle de Psychologie Clinique

P21

### Pôle Hébergement et Accompagnement Familial

Accueil familial spécialisé (AFS)	P22
Dispositif d'évaluation du lien et des troubles de l'attachement (DELTAA)	P23
Maison de l'enfance et de l'adolescence 2B2R	P24
Maison de l'enfance et de l'adolescence d'Arras	P25
Maison de l'enfance et de l'adolescence de Blendecques	P26
Maison de l'enfance et de l'adolescence de Liévin	P27
Maison de l'enfance et de l'adolescence de Longuenesse	P28
Opti'Mômes	P29
Service autonomie de Liévin	P30
Service d'accompagnement à la vie en autonomie (SAVA)	P31
Service d'accueil d'observation et d'orientation de Saint Nicolas (S.A.O.O)	P32
Service d'accueil de Jour «Carpe Diem»	P33
Service insertion FSE	P34
Ulysse	P35

### Pôle Petite Enfance

Accueil pour tous	P36
Équipement d'accueil du jeune enfant Micro-crèche « La Courte Echelle » de Méricourt (EAJE)	P37
Relais petite enfance de Méricourt	P38
Maison de la petite enfance de Dainville	P39
Service d'accueil de jour petite enfance et action de prévention précoce aux écrans	P40
Service d'accueil de jour petite enfance et action de prévention précoce aux écrans	P41

# SOMMAIRE

## PARTIE 2 - EPDAHAA

Dispositif Transversal des Facilitateurs de Choix de Vie	P43
Pôle Territoire Maritime - Activités sociales	
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Boulogne-Sur-Mer - Diffus Le Denacre	P44
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Boulogne-Sur-Mer - Diffus les Agates	P45
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Calais - Le Moulin Blanc	P46
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Marquise - Les 2 Caps	P47
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Wimille - Le Denacre	P48
Centre d'Observation de Découverte de l'Emploi et de la Formation de Marquise (CODEF)	P49
Dispositif d'Accompagnement des publics migratoires	P50
Dispositif d'Accompagnement Fond de Solidarité pour le Logement	P51
Dispositif d'Aide au Logement Temporaire (ALT)	P52
Dispositif d'Accompagnement pour personnes victimes de violence intra-familiale - A tire D'aile et La Ferté	P53
Dispositif Insertion Jeunes	P54
Intervenants sociaux commissariat (ISC) et gendarmerie (ISG)	P55
Maison Family	P56
Maison relais de Boulogne-sur-Mer - La Liane	P57
Service d'Accompagnement au Logement à Boulogne-Sur-Mer	P58
Service intégré d'accueil et d'orientation de Boulogne-Sur-Mer (SIAO)	P59
Pôle Territoire Maritime - Activités médico-sociales	
Établissement et service d'accompagnement par le travail d'Outreau (ESAT)	P60
Foyer d'hébergement Outreau - Le Grand Large	P61
Institut médico-éducatif d'Outreau - Mont Soleil (IME)	P62
Institut médico-éducatif de Calais - EOLIA (IME)	P63
Institut médico-éducatif de Rang du Fliers - Les Saules (IME)	P64
Service d'accompagnement en milieu ouvert d'Outreau - côte d'opale (SAMO)	P65
Service d'accueil de jour d'Outreau	P66
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile de Calais (SESSAD)	P67
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile Littoral (SESSAD)	P68
Pôle Bassin Minier	
Établissement et service d'accompagnement par le travail d'Hersin-Coupigny (ESAT)	P69
Foyer d'hébergement de Sains en Gohelle - La Résidence	P70
Foyer de vie PHV et foyer d'accueil médicalisé PHV de Sains en Gohelle - les Iris	P71
Institut médico-éducatif de Bouvigny Boyeffles - Bois de Malannoy (IME)	P72
Institut médico-éducatif de Bully les Mines - Jean MERMOZ (IME)	P73
Institut médico-éducatif de de Lens - La Passerelle (IME)	P74
Institut médico-éducatif de Liévin - Marc Henri DARRAS (IME)	P75
Service d'accompagnement à la vie sociale SAMSAH de Sains en Gohelle - La Gohelle	P76
Service d'accueil de jour d'Hersin-Coupigny - Mosaïque	P77
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de Liévin - l'Elan	P78
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) d'Henin Beaumont - L'Elan	P79
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de Bully Les Mines - L'Elan	P80
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) d'Avion - L'Elan	P81
Pôle Arrageois Artois et Audomarois	
Établissement et service d'accompagnement par le travail d'Isbergues (ESAT)	P82
Foyer d'hébergement d'Isbergues - Jean Moulin	P83
Institut médico-éducatif D'Arras - Les Longs Champs (IME)	P84
Institut médico-éducatif d'Isbergues - La Petite Montagne (IME)	P85
Institut médico-éducatif De Brebières - Les Marmousets (IME)	P86
Institut médico-éducatif de Riencourt les Bapaume- Les Verts Tilleuls (IME)	P87
Institut médico-éducatif de Saint Omer - Raymond Dufay (IME) (Futur IME d'ARQUES - Reconstruction)	P88
Service d'accueil de jour d'Isbergues	P89
Service d'accueil en milieu ouvert d'Isbergues (SAMO)	P90
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile d'Arras - Com l'Atrébate (SESSAD)	P91
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile d'Isbergues (SESSAD)	P92



# SERVICE : ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
11 ter Boulevard Schumann, 62000 ARRAS.

03 21 14 04 08 [secretariat.aemo@epdef.fr](mailto:secretariat.aemo@epdef.fr)



Directrice de Pôle :  
WALLET BLANCHART Martine

Adjoint de Direction de Pôle :  
PREVOST Eric



Responsables du Service :  
Marjorie FINET, territoire ARRAS-CAHC (Communauté d'Agglo Henin Carvin)  
Stéphanie DANQUERQUE, territoire ARTOIS TERNOIS  
Anne-Sophie NOWAK, territoire de la CALL (Communauté d'Agglo Lens Liévin)  
Mehdi BOURHIM, territoire de l'ARTOIS  
Benoît BECLIN, territoire de l'ARRAGEOIS  
Alexis CARLIER, territoire CALL-CAHC (Communauté d'Agglo Lens Liévin et Henin Carvin)

## PRÉSENTATION ET MISSIONS :

Le service AEMO accompagne 1170 mineurs, âgés de la naissance à 18 ans vivant au domicile de leurs parents ou d'un tiers. Les agents du service exercent des mesures d'AEMO ou d'AED\* eu-égard à leur besoin de protection (relevant de l'Article 375 du code civil).

Situé au 11 ter boulevard SCHUMAN à Arras, le service AEMO dispose d'un secrétariat et est organisé en équipes territoriales, composées chacune d'un responsable de service, de psychologues et de travailleurs sociaux dont au moins un éducateur de jeunes enfants et un assistant de service social.

Les équipes sont constituées sur la base des secteurs géographiques des Maisons du Dé-

partement et de la Solidarité. Elles interviennent sur les juridictions d'Arras et Béthune, sur les territoires de l'Arrageois, de l'Artois, du Ternois, de la Communauté de Lens-Liévin et du territoire d'Hénin-Carvin.

Des points d'appuis, implantés au sein des Maisons de la Parentalité de l'EPDEF, permettent aux agents d'intervenir au plus près des besoins des familles.

### Les missions sont les suivantes :

- Protéger les mineurs en danger ou lorsque leurs conditions d'accueil sont compromises
- Soutenir et conseiller les parents dans leur rôle éducatif
- Favoriser le maintien du mi-

neur au domicile familial ou accompagner son retour

- Réduire et stopper le danger pour le mineur
- Renouer les liens familiaux et rétablir la place éducative des parents à travers l'aide et l'accompagnement professionnel
- Travailler en partenariat pour inscrire la famille au sein de son territoire.

\*AED : action Educative à domicile

# SERVICE : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL- [AEDR-AEMOR-DARF]

## Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
7 rue Lecanuet, Bâtiment le Rosati, 62000 ARRAS.

03 21 71 70 21 [accueil.daf@epdef.fr](mailto:accueil.daf@epdef.fr)

Directrice de Pôle :

WALLET BLANCHART Martine

Adjointe de Direction de Pôle :

Fanny VANNOUQUE

Responsables du Service :

Isabelle LALIN, territoire de l'ARRAGEOIS

Sylvie WALQUIER, territoire de la CALL (Communauté d'Agglo Lens Liévin)

Sandrine DOUCHEZ, territoire de l'ARTOIS

Cécile BOURGOIN, territoire ARTOIS TERNOIS

Claire JOGA, territoire ARRAGEOIS – CAHC (Communauté d'Agglo Henin Carvin)



## PRÉSENTATION ET MISSIONS :

Le DAF met en œuvre quatre types de mesures : des mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcées (AEMO R), des mesures d'Action Éducative à Domicile Renforcées (AED R), le Dispositif d'Accompagnement au Retour en Famille (DARF) et le dispositif d'accueil 72h.

Ces mesures ont toutes pour objectif de soutenir les parents dans la prise en charge quotidienne de l'enfant par des interventions éducatives régulières et intensives et par un travail en coordination avec les partenaires gravitant autour de l'enfant afin de proposer des solutions les plus larges possibles.

**Les mesures d'Actions Educatives Renforcées** s'adressent à tous mineurs vivant au domicile de leurs parents ou d'un tiers, dont les conditions de développement de santé, de moralité et d'éducation sont gravement compromises. Elles font suite à une demande de l'autorité judiciaire (AEMO R, qui se réfère à l'article 375-2 du Code Civil) ou d'une autorité administrative (AED R, qui se réfère à l'article 222-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles). L'AE Renforcée offre ainsi une intervention éducative intensive. Elle contribue à maintenir le mineur dans sa famille en assurant les conditions nécessaires à son développement et à sa sécurité, tout en aidant ses parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale, à surmonter les difficultés rencontrées.

**Le DARF** permet aux mineurs de retourner vivre au domicile familial à l'issue d'un placement, dans le cadre d'une mesure action éducative renforcée. L'adhésion de la famille est nécessaire pour ce type de mesure.

**Dans le cadre du dispositif d'Accueil 72h**, tout mineur de 10 à 18 ans peut être mis à l'abri durant 72 heures dans une maison d'enfants de l'EPDEF à la demande des autorités compétentes. Cet accueil intervient en cas de danger immédiat ou de suspicion de danger si le jeune est dans une démarche de mise en sécurité et ne peut ou ne veut réintégrer son domicile. Ce dispositif concerne les ressorts judiciaires d'Arras et de Béthune. L'astreinte éducative du DAF est chargé de procéder à une évaluation de la situation, dans le respect d'un protocole défini sur le temps de l'accueil, afin de proposer une orientation adaptée.

### Spécificités du Dispositif d'Accompagnement Familial.

- 8 professionnels par équipe-territoire. Les équipes sont constituées d'Éducateur Spécialisé, d'Assistants de Services Sociaux et d'Éducateur de Jeunes Enfants. Des Psychologues exercent également au sein de ces services.
- 8 à 10 mineurs accompagnés par professionnel socio-éducatif. Les professionnels travaillent en binôme et/ou en co-référence pour certaines situations. Cette organisation répond à la condition de pluridisciplinarité exigée par le cahier des charges et permet d'assurer la continuité des réponses éducatives.
- Un psychologue est nommé dans chaque situation. Il intervient selon plusieurs modalités : à domicile, en entretien psycho-éducatif ou en suivi individuel et lors des réunions de projet pour l'enfant.
- A minima une intervention par semaine auprès de l'enfant.
- De 7h00 à 21h00, sur tous les temps du quotidien du lever au coucher du mineur. Les interventions peuvent être programmées avec la famille ou se faire de façon impromptue.
- Astreintes éducatives permettant d'apporter une réponse aux urgences en temps de soirée, nuit, week end et jours fériés.

### Le dispositif Repli.

Comme stipulé dans le cahier des charges des mesures éducatives renforcées, le service doit permettre un hébergement de 15 jours maximum en réponse « aux situations de fortes tensions, de crise ou d'urgence qui ne permettent plus à l'enfant de rester à domicile à cause du danger encouru ».

La décision de repli est décidée en concertation avec le cadre référent ou celui d'astreinte. Si l'accord des responsables légaux est recherché, il n'est pas obligatoire dans le cadre d'une mesure judiciaire.

Le jeune est dès lors prioritairement chez un membre de son entourage ou dans une famille d'accueil ou une maison d'enfants de l'EPDEF.

Ce temps d'hébergement permet une évaluation avec la famille visant le retour de l'enfant à domicile.

Le cas échéant, le projet de l'enfant est réévalué.

### Déclinaison de l'accompagnement,

La période d'observation d'une durée moyenne d'un mois et demi est suivie d'un bilan afin d'élaborer ensemble le projet d'accompagnement de l'enfant et de sa famille qui est réévalué régulièrement en réunion pluridisciplinaire à partir de l'analyse globale du système familial. Une consultation du dossier du mineur est effectuée. La phase d'accompagnement se traduit par ces différentes modalités :

#### • Les interventions à domicile (IAD)

« Le faire avec » fait partie intégrante des outils d'intervention des professionnels du DAF. Le professionnel propose différents supports tels que des ateliers cuisine, création, bricolage, jeux de société, jeux de rôles etc. Des supports visuels sont aussi proposés et construits avec la famille.

#### • Les autres types d'intervention.

• Les sorties individuelles et/ou familiales, les actions collectives, les événements festifs et sportifs de l'EPDEF

#### • Les Entretiens.

Ils font partie intégrante de l'accompagnement et sont un outil essentiel de la communication de la famille, entre chacun de ses membres, avec le service, avec les différents partenaires.

Les différents entretiens peuvent se dérouler au domicile, au service, ou dans tout autre lieu favorisant l'échange.

### Le partenariat

L'accès aux ressources du droit commun et le développement du tissu social constituent un axe essentiel pris en compte par le DAF.

Le réseau partenarial est développé de surcroît en fonction des objectifs spécifiques à mener.

Ces partenaires peuvent être sociaux, médico-sociaux, éducatifs (écoles...), publics ou associatifs (centres sociaux...).

# **SERVICE : DISPOSITIF D'ACCUEIL DURABLE ET BÉNÉVOLE CHEZ UN TIERS [T.B.D-T.D.C]**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :

8 impasse Guy Mollet - 62219 LONGUENESSE

Boulevard Besnier - 62000 ARRAS

📞 03 61 51 81 00 📩 tiers.benevole@epdef.fr

Directrice de Pôle :

Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :

Fanny VANNOUQUE

Responsable du Service :

Lucie LAGACHE

## PRÉSENTATION ET MISSIONS :

Relevant de la protection de l'enfance, ce dispositif a pour objectif d'offrir, à l'échelle départementale, un accueil sécurisé et de qualité pour une centaine d'enfants confiés à des particuliers non professionnels, proches ou non de l'enfant.

Le rôle principal du dispositif est d'évaluer la capacité des accueillants à répondre aux besoins des enfants confiés et de les accompagner tout au long de l'accueil sur les plans éducatif, social et psychologique.

### Les missions du service

- Évaluer le projet de vie proposé par le tiers accueillant
- Informer sur le statut et les droits liés à l'accueil
- Soutenir le tiers dans l'accompagnement de l'enfant
- Veiller au développement et au bien-être de l'enfant
- Favoriser le maintien du lien parent(s)/enfant(s)

Accompagner la relation entre les parents et le tiers

### Deux cadres existent selon la situation :

- Protection judiciaire : les accueillants sont désignés « Tiers Dignes de Confiance » par le juge des enfants.
- Protection administrative (délégation



# **SERVICE : ESPACE DE RENCONTRE DU BOULONNAIS**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :

8 boulevard Beaucerf Apt 112 62 200 BOULOGNE SUR MER.

📞 Secrétariat 03 21 98 68 23 📩 [mfaudomarois@epdef.fr](mailto:mfaudomarois@epdef.fr)

**Directrice de Pôle :**  
Martine WALLET BLANCHART

**Adjointe de Direction de Pôle :**  
Charlotte VERKEMPINCK

**Responsable du Service :**  
Frédérique JOLY

## **MISSIONS :**

**L'espace de rencontre du Boulonnais** réalise des Droits de Visites Médiatisées dans le cadre de l'externalisation de cette prestation par le département.

L'espace de rencontre est un lieu permettant à un enfant confié à l'Aide Social à l'Enfance, de rencontrer ses parents et sa fratrie. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents, notamment en assurant la sécurité physique et morale et la qualité d'accueil des enfants et des parents.

L'espace de rencontre propose un lieu, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent.

L'activité de l'Espace de Rencontre est liée à des mesures judiciaires ordonnées par le Juge des enfants dans le cadre d'une mesure de placement

L'intervention du tiers médiatisant la visite (le tiers est un professionnel du travail social de l'EPDEF) permet un soutien à la rencontre de l'enfant avec son parent, favorisant l'établissement, le maintien ou la reprise de leur relation. Il permet aussi l'évaluation du lien et de son évolution.



# SERVICE : ESPACE DE RENCONTRE DU CALAISIS

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
341 rue Marinot Apt 1 62 100 CALAIS.



📞 Secrétariat 03 21 98 68 23 📩 [mfaudomarois@epdef.fr](mailto:mfaudomarois@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Betty BAILLON

OU NOUS TROUVER ?  
ESPACE DE RENCONTRES DE CALAIS - EPDEF



## MISSIONS :

L'espace de rencontre du Calaisis réalise des Droits de Visites Médiatisées dans le cadre de l'externalisation de cette prestation par le département.

L'espace de rencontre est un lieu permettant à un enfant confié à l'Aide Social à l'Enfance, de rencontrer ses parents et sa fratrie. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents, notamment en assurant la sécurité physique et morale et la qualité d'accueil des enfants et des parents.

L'espace de rencontre propose un lieu, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent.

L'activité de l'Espace de Rencontre est liée à des mesures judiciaires ordonnées par le Juge des enfants dans le cadre d'une mesure de placement.

L'intervention du tiers médiatisant la visite (le tiers est un professionnel du travail social de l'EPDEF) permet un soutien à la rencontre de l'enfant avec son parent, favorisant l'établissement, le maintien ou la reprise de leur relation. Il permet aussi l'évaluation du lien et de son évolution.

# **SERVICE : ESPACE DE RENCONTRE DU MONTREUILLOIS**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
21 rue des remparts 62 630 ETAPLES.

📞 Secrétariat 03 21 98 68 23 📩 [mfaudomarois@epdef.fr](mailto:mfaudomarois@epdef.fr)

Directrice de Pôle:  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Frédérique JOLY



## MISSIONS :

**L'espace de rencontre du Montreuillois** réalise des Droits de Visites Médiasées dans le cadre de l'externalisation de cette prestation par le département.

L'espace de rencontre est un lieu permettant à un enfant confié à l'Aide Social à l'Enfance, de rencontrer ses parents et sa fratrie. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents, notamment en assurant la sécurité physique et morale et la qualité d'accueil des enfants et des parents.

L'espace de rencontre propose un lieu, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent.

L'activité de l'Espace de Rencontre est liée à des mesures judiciaires ordonnées par le Juge des enfants dans le cadre d'une mesure de placement.

L'intervention du tiers médiasant la visite (le tiers est un professionnel du travail social de l'EPDEF) permet un soutien à la rencontre de l'enfant avec son parent, favorisant l'établissement, le maintien ou la reprise de leur relation. Il permet aussi l'évaluation du lien et de son évolution.

# **SERVICE : MAISON DE LA PARENTALITÉ DE L'ARRAGEOIS**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
81 rue Baudimont 62000 ARRAS.



**📞 Secrétariat 03 21 71 76 65** **✉️ mparrageois@epdef.fr**

**Directrice de Pôle :**  
Martine WALLET BLANCHART

**Adjointe de Direction de Pôle :**  
Charlotte VERKEMPINCK

**Responsable du Service :**  
Manon HESSEL

## **MISSIONS :**

**La maison de la Parentalité est un plateau technique proposant différentes prestations :**

- la Médiation Familiale
- des Espaces de rencontre pour des situations familiale orientées par le Juge aux Affaires Familiales, par le Juge pour Enfant ou la Cour d'Appel.
- la Thérapie Familiale

L'objectif de la structure est de soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.

Elle s'inscrit sur le territoire auprès des acteurs locaux ; les professionnels et partenaires peuvent s'appuyer notre plateau technique pour enrichir leur intervention auprès des enfants et leurs familles.

**La Maison de la parentalité est ouverte à tous.**



# **SERVICE : MAISON DE LA PARENTALITÉ DE L'ARTOIS**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
30 grand place 62 400 BETHUNE.

📞 Secrétariat 03 21 02 69 40 📩 [mpartois@epdef.fr](mailto:mpartois@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Jonathan LESCOUTRE

## MISSIONS :

La maison de la Parentalité est un plateau technique proposant différentes prestations :

- la Médiation Familiale
- des Espaces de rencontre pour des situations familiale orientées par le Juge aux Affaires Familiales, par le Juge pour Enfant ou la Cour d'Appel.
- des Droits de visite Médiatisées externalisés par le Département
- la Thérapie Familiale
- l'Accès au Droit
- le Point Ecoute Jeune
- des actions de prévention et de soutien à la Parentalité

L'objectif de la structure est de soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.



Elle s'inscrit sur le territoire auprès des acteurs locaux ; les professionnels et partenaires peuvent s'appuyer notre plateau technique pour enrichir leur intervention auprès des enfants et leurs familles.

**La Maison de la parentalité est ouverte à tous.**

# SERVICE : MAISON DE LA PARENTALITÉ DE LA CAHC

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :

Site de Libercourt : rue Cyprien Quinet 62 820 LIBERCOURT.

Site de Montigny : 13 bis boulevard Jean Moulin 62 640 MONTIGNY-EN-GOHELLE.



📞 Secrétariat Libercourt 03 76 06 60 15      [mpcahcc@epdef.fr](mailto:mpcahcc@epdef.fr)

📞 Secrétariat Montigny 03 76 06 60 05

Directrice de Pôle :  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Cyrille POIX



## MISSIONS :

La maison de la Parentalité est un plateau technique proposant différentes prestations :

- la Médiation Familiale
- des Espaces de rencontre pour des situations familiale orientées par le Juge aux Affaires Familiales, par le Juge pour Enfant ou la Cour d'Appel.
- des Droits de visite Médiatisées externalisés par le Département
- la Thérapie Familiale
- l'Accès au Droit
- des actions de prévention et de soutien à la parentalité

L'objectif de la structure est de soutenir les parents dans

l'exercice de leur parentalité.

Elle s'inscrit sur le territoire auprès des acteurs locaux ; les professionnels et partenaires peuvent s'appuyer notre plateau technique pour enrichir leur intervention auprès des enfants et leurs familles.

**La Maison de la parentalité est ouverte à tous.**

# **SERVICE : MAISON DE LA PARENTALITÉ DE LA CALL**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
49 rue Jean Baptiste Defernez 62 800 LIEVIN.

📞 Secrétariat 03 21 45 81 60 📩 [mplievin@epdef.fr](mailto:mplievin@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Cyrille POIX

## MISSIONS :

La maison de la Parentalité est un plateau technique proposant différentes prestations :

- la Médiation Familiale
- des Espaces de rencontre pour des situations familiale orientées par le Juge aux Affaires Familiales, par le Juge pour Enfant ou la Cour d'Appel.
- des Droits de visite Médiatisées externalisés par le Département
- la Thérapie Familiale
- l'Accès au Droit
- le Point Justice de Liévin (lieu d'accueil et d'information gratuit apportant une réponse de proximité sur les droits des personnes ayant à faire face à

des problèmes juridiques ou administratifs). Des permanences sont réalisées par différents corps de métier : avocat en droit de la famille, associations de défense des consommateurs, notaires, ...

L'objectif de la structure est de soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.

Elle s'inscrit sur le territoire auprès des acteurs locaux ; les professionnels et partenaires peuvent s'appuyer notre plateau technique pour enrichir leur intervention auprès des enfants et leurs familles.

La Maison de la parentalité est ouverte à tous.



# **SERVICE : MAISON DES FAMILLES DE L'AUDOMAROIS**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
6 impasse Guy Mollet 62 219 LONGUENESSE

📞 Secrétariat 03 21 98 68 23 📩 [mfaudomarois@epdef.fr](mailto:mfaudomarois@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Betty BAILLON



## MISSIONS :

La maison des familles est un plateau technique proposant différentes prestations :

- la Médiation Familiale
- des Espaces de rencontre pour des situations familiale orientées par le Juge aux Affaires Familiales, par le Juge pour Enfant ou la Cour d'Appel.
- des Droits de visite Médiatisées externalisés par le Département
- la Thérapie Familiale
- l'Accès au Droit
- des actions de prévention et de soutien à la Parentalité

L'objectif de la structure est de soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.

Elle s'inscrit sur le territoire auprès des acteurs locaux ; les professionnels et partenaires peuvent s'appuyer notre plateau technique pour enrichir leur intervention auprès des enfants et leurs familles.

La Maison des Familles est ouverte à tous.

# **SERVICE : MAISON DES FAMILLES DU TERNOIS**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
2 rue de la Calandre - 62130 SAINT POL SUR TERNOISE

📞 Secrétariat 03 61 52 00 75 📩 [mparrageois@epdef.fr](mailto:mparrageois@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Martine WALLET BLANCHART

Adjointe de Direction de Pôle :  
Charlotte VERKEMPINCK

Responsable du Service :  
Frédérique JOLY



## MISSIONS :

**La maison des familles est un plateau technique proposant différentes prestations :**

- la Médiation Familiale
- des Espaces de rencontre pour des situations familiale orientées par le Juge aux Affaires Familiales, par le juge pour Enfant ou la Cour d'Appel.
- des Droits de visite Médiatisées externalisés par le Département
- la Thérapie Familiale
- l'Accès au Droit
- des actions de prévention et de soutien à la Parentalité

L'objectif de la structure est de soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité.

Elle s'inscrit sur le territoire auprès des acteurs locaux ; les professionnels et partenaires peuvent s'appuyer notre plateau technique pour enrichir leur intervention auprès des enfants et leurs familles.

**La Maison des Familles est ouverte à tous.**

# **SERVICE : POINT ECOUTE JEUNES DE L'ARTOIS (PEJ)**

## **Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile**



**Adresse :**

30 Grand Place - 62400 BETHUNE



**📞 Secrétariat 03 21 52 15 21** **✉️ ados.artois@epdef.fr**

**Directrice de Pôle :**  
Martine WALLET BLANCHART

**Adjointe de Direction de Pôle :**  
Charlotte VERKEMPINCK

**Responsable du Service :**  
Jonathan LESCOUTRE



## **MISSIONS :**

Le Point Écoute Jeunes est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement destiné aux adolescents et jeunes adultes confrontés à des difficultés personnelles, familiales, scolaires ou sociales.

Le PEJ est situé dans les locaux de la Maison de la Parentalité de l'Artois.

Les jeunes et leurs familles sont reçus dans un cadre bienveillant, propice à l'expression des questionnements et/ou des difficultés.

Les actions du Point Écoute Jeunes visent à apporter des réponses individuelles ou collectives permettant de soutenir, d'informer et d'orienter les jeunes ainsi que leur entourage :

- Par des entretiens individuels ou familiaux ;
- Par un accompagnement concret pour remobiliser l'adolescent dans ses démarches d'orientation ;
- **Par des interventions collectives sous différentes formes :**
  - Ateliers thématiques à partir de supports variés ;
  - Groupes de parole ;
  - Interventions à destination :
    - des jeunes, dans les établissements scolaires, lieux de vie ou centres de formation
    - des parents d'adolescents ;
- **Par une orientation vers les dispositifs existants adaptés à la situation.**

Les entretiens **sont gratuits et confidentiels**

# SERVICE : POINT JUSTICE DE LIÉVIN

## Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



**Adresse :**  
49 rue Defernez - 62800 LIEVIN



**Secrétariat 03 21 45 81 60** **mplievin@epdef.fr**

**Directrice de Pôle :**  
Martine WALLET BLANCHART

**Adjointe de Direction de Pôle :**  
Charlotte VERKEMPINCK

**Responsable du Service :**  
Manon HESSEL



## MISSIONS :

**Le Point Justice est un lieu d'accueil gratuit et permanent qui informe et oriente les personnes confrontées à des difficultés juridiques ou administratives.**

(article 53 de la loi du 10 juillet 1991 modifié).

Un agent de l'EPDEF assure un accueil personnalisé et confidentiel, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

**Cet accueil vise à :**

- Informer sur les droits et obligations et orienter vers les organismes compétents ;
- Aider à comprendre les documents juridiques et administratifs et à réaliser des démarches simples ;
- Orienter vers des professionnels adaptés ou

d'autres structures ;

L'agent accueille, renseigne, oriente et organise les rendez-vous avec les permanenciers présents au Point Justice, notamment : ASEJ, SCJE, ORGECO, conciliateur de justice, avocat, juriste EPDEF, défenseur des droits, etc.

**Les missions du Point Justice sont :**

- Offrir un service d'accueil gratuit et confidentiel ;
- Aider à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation ;
- Fournir des informations dans différents domaines du droit ;
- Permettre l'accès à des consultations juridiques ;

· Proposer des consultations juridiques dispensées par des professionnels du droit et des associations spécialisées ;

· Assister dans la rédaction et la conclusion d'actes juridiques.

# SERVICE ACCUEIL DE JOUR (SAJ)

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
11 ter Boulevard Schumann, 62000 ARRAS.

03 21 71 70 23 saj@epdef.fr



Directrice de Pôle :  
WALLET BLANCHART Martine

Adjoint de Direction de Pôle :  
PREVOST Eric

Responsable du Service :  
Ourida LADJICI



## MISSIONS :

### Le Service d'Accueil de Jour a une capacité de 20 places, mixtes, dont 6 sont réservées prioritairement aux MEA de l'EPDEF.

Le SAJ a vocation à accueillir des adolescents de 13 à 17 ans ½, en situation de rupture scolaire (totale ou partielle) et/ou en difficulté d'insertion professionnelle, souvent complexifiée par des ruptures et/ou difficultés familiales, personnelles ou sociales.

Le SAJ est composé d'une équipe de cinq travailleurs sociaux, d'une psychologue qui vient compléter l'équipe et d'un secrétariat.

L'accompagnement du jeune s'inscrit soit dans le cadre de la protection administrative (avec l'accord des parents, par le biais d'un contrat d'Accueil Provisoire), soit dans le cadre de la protection judiciaire (une ordonnance de placement à l'ASE). Il permet d'accueillir le mineur pendant tout ou une partie de la journée au sein du service.

L'accompagnement se fait sur une durée maximum de six mois, renouvelable une fois, validée par le RS ASE.

Le SAJ peut accueillir les jeunes à environ 35 km du site, toute la semaine : le lundi de 9h à 13h, du mardi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 12h. Le repas est un temps éducatif et donc obligatoire (pas de repas le vendredi).

Pour les jeunes de moins de 16 ans : obligation scolaire. Le jeune doit d'être

inscrit dans un établissement scolaire de rattachement.

Pour les jeunes de plus de 16 ans : obligation de formation. Nous devons proposer au jeune un projet de formation (Mission Locale, ...).

### Les missions sont les suivantes :

- Apporter un soutien éducatif au jeune
- Développer une dynamique d'insertion dans son environnement (social, scolaire, professionnel...)
- Accompagner la famille dans l'exercice de sa fonction parentale, en lien avec le projet scolaire et/ou professionnel du jeune.

### L'équipe éducative propose aux jeunes accueillis :

- Un accompagnement éducatif afin de travailler sur les savoir-être puis sur les savoir-faire,
- Une dynamique d'insertion dans son environnement social, scolaire, professionnel, ...
- Une valorisation de ses capacités et compétences existantes.

Ils prennent la forme d'ateliers socio professionnels, éducatifs et de Techniques de Recherches d'Emploi, répondant ainsi aux besoins d'accompagnement spécifique des jeunes accueillis.

Des chantiers éducatifs sont également proposés afin d'expérimenter des conditions quasi réelles, encadrées par les professionnels du SAJ.

Les membres de l'équipe continuent

d'accompagner le jeune lors de la réintégration dans un établissement scolaire ou de formation professionnelle, le temps nécessaire. Un accompagnement dans les démarches professionnelles est également mis en œuvre.

Le SAJ propose également des Visites A Domicile permettent de mobiliser la famille autour du projet scolaire et/ou professionnel de l'adolescent accompagné, et maintenir ou restaurer le lien avec les parents afin de prévenir le risque de rupture.

L'équipe est composée d'une responsable de service, 5 professionnels éducatifs et techniques, et 0.20 ETP de psychologue. Des prestataires extérieurs animent des ateliers spécifiques dans le cadre de subventions complémentaires allouées.

# **SERVICE : VILLAGE FAMILLE**

Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile



Adresse :  
75 C rue de Cracovie 62 800 LIEVIN.

📞 03 21 45 22 91 📩 [cyrille.poix@epdef.fr](mailto:cyrille.poix@epdef.fr)

**Directrice de Pôle :**  
Martine WALLET BLANCHART

**Adjointe de Direction de Pôle :**  
Charlotte VERKEMPINCK

**Responsable du Service :**  
Cyrille POIX



## **MISSIONS :**

Le Village Famille est une résidence sociale articulée autour de logements temporaires pouvant accueillir six familles, avec un ou plusieurs enfants, au sein de maisons individuelles regroupées sous forme de résidence.

Ces familles, bénéficient d'une prise en charge individualisée assurée par une équipe de professionnels. Les modalités d'accompagnement sont formalisées à travers un contrat social d'accompagnement pouvant mobiliser, au regard des besoins, l'ensemble des compétences des ressources internes de l'E.P.D.E.F. et de ses partenaires.

La finalité du Village Famille est d'apporter une réponse innovante complémentaire aux dispositifs existants sur le territoire, en accompagnant sur le fond des situations

présentant des problématiques multiples liées au logement, à la parentalité et/ou en prévention des risques liés à la protection de l'enfance. L'accompagnement mis en place au Village Famille permet une prise en charge globale et systémique de la famille.

# PÔLE DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE

## Pôle de Psychologie Clinique



Adresse :  
Boulevard Besnier - 62000 ARRAS

03 21 71 76 64 [laurene.leblond@epdef.fr](mailto:laurene.leblond@epdef.fr)



### Coordinatrices du Pôle de Psychologie Clinique :

Virginie ALIDOR  
et Fanny DE RAMMELAERE

NB : Le rattachement hiérarchique de l'ensemble des psychologues du PPC s'effectue auprès de la Direction Déléguée et de la Direction Générale.

## MISSIONS :

Le Pôle de Psychologie Clinique est composé d'une équipe de plus de 25 Psychologues, thérapeutes familiaux et d'une secrétaire.

Ils interviennent dans les services et structures de l'EPDEF, sur différents territoires. Il s'agit d'un Pôle agissant de manière transversale auprès des trois pôles opérationnels qui constituent l'EPDEF.

Le Pôle de Psychologie Clinique assure l'accompagnement psychologique des mineurs confiés à l'EPDEF, en lien avec leur environnement familial et les professionnels engagés dans leur prise en charge.

Les principales missions des psychologues exerçant dans les services, sont les suivantes :

- Réalisation d'évaluations (bilan psychologique, appréhension du fonctionnement psychique du jeune, de sa famille et de la dynamique familiale, des besoins d'interventions

psychologiques ...)

- Interventions auprès des équipes pluridisciplinaires en interne (réflexion commune autour du projet de l'enfant, de sa famille, étayage des équipes de professionnels...)
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée de prévention et de soin auprès du jeune et de son entourage (individuellement ou collectivement)
- Actualisation permanente des connaissances en lien avec les activités cliniques (FIRE)
- Participation à la vie institutionnelle : projets et vie des services, pôles, établissement/ contribution au travail d'analyse institutionnelle et autour des dynamiques d'équipe.

# SERVICE : ACCUEIL FAMILIAL SPÉCIALISÉ (AFS)



Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :  
Boulevard Besnier - 62000 ARRAS

📞 03 21 23 56 43 📩 [sandrine.quillet@epdef.fr](mailto:sandrine.quillet@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :  
Julien QUEVA

Responsable du Service :  
Thierry MELAYERS



## MISSIONS :

Le service d'Accueil Familial Spécialisé accueille 36 enfants, préadolescents et adolescents, présentant notamment des troubles du comportement, chez un assistant familial en lien avec une équipe pluridisciplinaire :

**• Soit dans un cadre administratif** : c'est un contrat entre l'enfant / les parents et le référent socio-éducatif de l'aide sociale à l'enfance qui sollicite l'AFS pour son accueil.

**• Soit dans un cadre judiciaire** : c'est le juge des enfants qui décide de confier le jeune, à l'aide sociale à l'enfance qui sollicite l'AFS pour son accueil.

Le service met tout en oeuvre pour que l'accueil et le séjour se déroulent dans les meilleures conditions, en réponse aux besoins de l'enfant.

La mission de l'assistant

familial est d'accompagner le jeune dans les actes de la vie quotidienne, dans un cadre de vie adapté et sécurisant, avec le soutien de l'équipe psycho-éducative.

Le service propose un soutien matériel, éducatif, psychologique, médical et un suivi scolaire et/ou professionnel. Le service est joignable 24h/24, 7j/7 via une astreinte. Il apporte un étayage éducatif aux assistants familiaux du service.

Les psychologues de l'Établissement peuvent accompagner le jeune durant sa prise en charge, à sa demande ou sur sollicitation du service.

En complément, s'il le souhaite (le jeune ou sa famille), il est possible de rencontrer d'autres professionnels de l'EPDEF, tels un juriste, un médiateur familial...dans le cadre du

plateau technique de l'EPDEF.

# SERVICE : DISPOSITIF D'EVALUATION DU LIEN ET DES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT (DELTAA)



Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :  
Boulevard Besnier - 62000 ARRAS

03 21 71 79 56    [deltaa@epdef.fr](mailto:deltaa@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :  
Julien QUEVA

Responsable du Service :  
Thierry MELAYERS



## MISSIONS :

Le Dispositif d'Evaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de son Accompagnement accueille et accompagne les familles dont le ou les enfant(s) bénéficient d'une mesure de placement à temps complet ou d'un accueil partiel et/ou modulable dans les services du Pôle Hébergement et Accompagnement Familial.

Les enfants et les adolescents sont des garçons et des filles, majoritairement issus du Pas de Calais, âgés de 3 à 18 ans, voire 21 ans dans des situations spécifiques, dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur, confiés à l'ASE sur décision judiciaire ou administrative.

### Mission générale :

Évaluer le lieu d'attachement de l'enfant dans son environnement, les capacités et compétences parentales, ainsi que la qualité de la communication au sein du système familial, à la demande d'un service du pôle HAF, dans la perspective d'un éventuel retour au domicile familial, avec l'accord et l'adhésion des parents.

### Missions spécifiques :

- Poser un cadre favorisant la mise en confiance des parents
- Poser un cadre favorisant la mise en confiance des enfants.
- Observer et Evaluer la qualité des interactions relationnelles et du lien d'attachement, des capacités et des compétences parentales sur une période de 3 mois selon un protocole
- Analyser, restituer l'évaluation

et ses préconisations en présence des parents, de l'enfant et des partenaires.

- Proposer et définir conjointement les objectifs du Projet d'Accompagnement et sa mise en œuvre.
- Apporter un étayage éducatif et relationnel visant à développer et à étayer les compétences parentales.

# SERVICE : MAISON DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 2B2R

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

Service 2B : Rue Ernest Duquesnoy - 62172 BOUVIGNY BOYEFFLES  
Service 2R : 525 rue des résistants - 62980 NOYELLES LES VERMELLES

06 24 25 26 51 [stephanie.delecroix@epdef.fr](mailto:stephanie.delecroix@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjointe de Direction de Pôle :  
Sophie BLARY

Responsable du Service :  
Didier LEFÈVRE



socio-éducatifs de l'EPDEF assure une astreinte territoriale permanente.

Elle assure l'accueil d'urgence, organise les préadmissions et admissions, et propose un accompagnement à court, moyen ou long terme au sein d'unités de vie collectives.

La MEA 2B2R se compose de deux unités de vie, lieux d'hébergement des enfants accueillis, de façon continue ou séquentielle, dans des espaces repérés et adaptés.

L'accueil implique un travail de co-construction avec le service demandeur afin d'élaborer le projet personnalisé de l'enfant ou du jeune. Chaque enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement, décliné en intentions éducatives, évaluées régulièrement en concertation avec le référent socio-éducatif de l'ASE et la famille.

Les objectifs du placement en maison de l'enfance sont :

- garantir la sécurité de l'enfant,
- veiller à sa santé,
- assurer son éducation,
- favoriser son développement social et culturel,
- contribuer à son épanouissement personnel.

Ces objectifs sont travaillés en coopération avec les parents, détenteurs de l'autorité parentale.

La MEA 2B2R fonctionne 24h/24 et 365 jours par an. Une équipe de cadres

# SERVICE : MAISON DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE D'ARRAS

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

Service Mosaïque : 20 route de Bethune - 62223 Saint Catherine

Service Fratrie : 1 rue d'Achicourt - 62000 ARRAS

Service Adolescents mixte Achicourt : 42 rue Ernest Renant - 62217 ACHICOURT

Service Autonomie : 1 rond point Baudimont - 62000 ARRAS



📞 03 21 71 02 01 📩 [secretariat.mea.arras@epdef.fr](mailto:secretariat.mea.arras@epdef.fr)

Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :

Julien QUEVA



Responsables des Services :

Julie CATEL : Service adolescents mixtes d'Achicourt et Service autonomie

Maxence PETITCUENOT : Service Mosaïque et Fratrie



## MISSIONS :

La Maison de l'Enfance et de l'Adolescence (MEA) d'Arras prend en charge 49 enfants, âgés de 3 à 18 ans, en hébergement au sein de 2 unités de vie :

La MEA d'Arras a pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger, confié par sa famille ou placé par décision judiciaire auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Les objectifs du placement en maison de l'enfance sont :

- garantir la sécurité de l'enfant,
- veiller à sa santé,
- assurer son éducation,
- favoriser son développement social et culturel,
- contribuer à son épanouissement personnel.

Ces objectifs sont travaillés en coopération avec les parents, détenteurs de l'autorité parentale.

La MEA d'Arras fonctionne 24h/24 et 365 jours par an. Une équipe de cadres socio-éducatifs de l'EPDEF assure une astreinte territoriale permanente.

Elle assure l'accueil d'urgence, organise les préadmissions et admissions, et propose un accompagnement à court, moyen ou long terme au sein d'unités de vie collectives.

La MEA d'Arras se compose de 4 services, lieux d'hébergement des enfants accueillis, de façon continue ou séquentielle, dans des espaces repérés et adaptés.

L'accueil implique un travail de co-construction avec le service demandeur afin d'élaborer le projet personnalisé de

l'enfant ou du jeune. Chaque enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement, décliné en intentions éducatives, évaluées régulièrement en concertation avec le référent socio-éducatif de l'ASE et la famille.

# **SERVICE : MAISON DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DE BLENDECQUES**

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

Service Adolescents, semi-autonomie et enfance :  
5 rue du Docteur Schouller 62575 BLENDECQUES.

📞 03 21 38 28 87 📩 [secretariat.mea.blendecques@epdef.fr](mailto:secretariat.mea.blendecques@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :  
Alexandre CHARLET

Responsables des Services :  
Nadia HUGHE : Services adolescents et semi-autonomie  
Fiona COENE : Service enfance et service d'accès à la vie adulte



## MISSIONS :

La Maison de l'Enfance et de l'Adolescence (MEA) de Blendecques prend en charge 34 enfants, âgés de 3 à 18 ans, en hébergement au sein de 2 unités de vie :

La MEA de Blendecques a pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger, confié par sa famille ou placé par décision judiciaire auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Les objectifs du placement en maison de l'enfance sont :

- garantir la sécurité de l'enfant,
- veiller à sa santé,
- assurer son éducation,
- favoriser son développement social et culturel,

· contribuer à son épanouissement personnel.

Ces objectifs sont travaillés en coopération avec les parents, détenteurs de l'autorité parentale.

La MEA de Blendecques fonctionne 24h/24 et 365 jours par an. Une équipe de cadres socio-éducatifs de l'EPDEF assure une astreinte territoriale permanente.

Elle assure l'accueil d'urgence, organise les préadmissions et admissions, et propose un accompagnement à court, moyen ou long terme au sein d'unités de vie collectives.

La MEA de Blendecques se compose de deux unités de vie, lieux d'hébergement des enfants accueillis, de façon continue ou séquentielle, dans des espaces repérés et adaptés.

L'accueil implique un travail de co-construction avec le service demandeur afin d'élaborer le projet personnalisé de l'enfant ou du jeune. Chaque enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement, décliné en intentions éducatives, évaluées régulièrement en concertation avec le référent socio-éducatif de l'ASE et la famille.

# **SERVICE : MAISON DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DE LIEVIN**

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



## Adresse :

Service Waligators et Passagers : 79 rue de Cracovie 62800 Liévin.  
Service Adolescentes : 3 rue d'Arras 62160 Aix Noulette.

03 21 45 66 40 [secretariat.mea.lievin@epdef.fr](mailto:secretariat.mea.lievin@epdef.fr)

## Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

## Adjointe de Direction de Pôle :

Sophie BLARY

## Responsables des Services :

Marielle MORTREUX : Service Waligators

Antoine LECOMTE : Services Passagers, Aix Noulette



## MISSIONS :

La Maison de l'Enfance et de l'Adolescence (MEA) de Liévin prend en charge 41 enfants, âgés de 3 à 18 ans, en hébergement au sein de 3 unités de vie :

La MEA de Liévin a pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger, confié par sa famille ou placé par décision judiciaire auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Les objectifs du placement en maison de l'enfance sont :

- garantir la sécurité de l'enfant,
- veiller à sa santé,
- assurer son éducation,
- favoriser son développement social et culturel,

· contribuer à son épanouissement personnel.

Ces objectifs sont travaillés en coopération avec les parents, détenteurs de l'autorité parentale.

La MEA de Liévin fonctionne 24h/24 et 365 jours par an. Une équipe de cadres socio-éducatifs de l'EPDEF assure une astreinte territoriale permanente.

Elle assure l'accueil d'urgence, organise les préadmissions et admissions, et propose un accompagnement à court, moyen ou long terme au sein d'unités de vie collectives.

La MEA de Liévin se compose de 3 services, lieux d'hébergement des enfants accueillis, de façon continue ou séquentielle, dans des espaces repérés et adaptés.

L'accueil implique un travail de

co-construction avec le service demandeur afin d'élaborer le projet personnalisé de l'enfant ou du jeune. Chaque enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement, décliné en intentions éducatives, évaluées régulièrement en concertation avec le référent socio-éducatif de l'ASE et la famille.

# SERVICE : MAISON DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DE LONGUENESSE

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

Service Enfance et adolescents mixte :

1 rue du Président Allende - 62219 LONGUENESSE

📞 03 59 61 01 60 📩 [secretariat.mea.longuenesse@epdef.fr](mailto:secretariat.mea.longuenesse@epdef.fr)

Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :

Alexandre CHARLET

Responsable du Service :

Sophie OLIVIER



## MISSIONS :

La Maison de l'Enfance et de l'Adolescence (MEA) de Longuenesse prend en charge 20 enfants, âgés de 3 à 18 ans, en hébergement au sein de 2 unités de vie :

La MEA de Longuenesse a pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger, confié par sa famille ou placé par décision judiciaire auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Les objectifs du placement en maison de l'enfance sont :

- garantir la sécurité de l'enfant,
- veiller à sa santé,
- assurer son éducation,
- favoriser son développement social et culturel,
- contribuer à son épanouissement personnel.

Ces objectifs sont travaillés en coopération avec les parents, détenteurs de l'autorité parentale.

La MEA de Longuenesse fonctionne 24h/24 et 365 jours par an. Une équipe de cadres socio-éducatifs de l'EPDEF assure une astreinte territoriale permanente.

Elle assure l'accueil d'urgence, organise les préadmissions et admissions, et propose un accompagnement à court, moyen ou long terme au sein d'unités de vie collectives.

La MEA de Longuenesse se compose de deux unités de vie, lieux d'hébergement des enfants accueillis, de façon continue ou séquentielle, dans des espaces repérés et adaptés.

L'accueil implique un travail de

co-construction avec le service demandeur afin d'élaborer le projet personnalisé de l'enfant ou du jeune. Chaque enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement, décliné en intentions éducatives, évaluées régulièrement en concertation avec le référent socio-éducatif de l'ASE et la famille.

# SERVICE : OPTI'MÔMES

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :  
39 rue François Brasme, 62160 Bully-les-Mines.

03 21 45 48 00 [stephanie.delecroix@epdef.fr](mailto:stephanie.delecroix@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :  
Julien QUEVA

Responsable du Service :  
Théo HOTTELARD



## MISSIONS :

Opti'Mômes accompagne 16 mineurs, âgés de 9 à 15 ans en mixité, issus des territoires de l'Arrageois, de l'Artois, du communaupôle Lens-Liévin et de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin.

Le service a pour mission d'accueillir des jeunes, filles et garçons, présentant des troubles du lien et de l'attachement. Il a pour objectif de leur proposer, ainsi qu'à leur famille, une évaluation approfondie de la problématique familiale et l'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé.

Cet accompagnement s'inscrit dans une prise en charge globale et pluridisciplinaire, combinant des interventions éducatives et thérapeutiques menées au sein de la structure mais également au cœur de la cellule familiale. L'ambition de ce dispositif est à la fois d'identifier les problématiques majeures à

l'origine de la répétition des difficultés familiales et parentales, et de contribuer à l'apaisement de ces difficultés rencontrées par le mineur, sa famille et les professionnels impliqués.

Les jeunes accueillis relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre soit d'un accueil provisoire, soit d'une mesure de placement judiciaire. Ils présentent le plus souvent des troubles liés à une grande difficulté à symboliser les séparations, ce qui se manifeste, face à la frustration, par des comportements auto-ou hétéro-agressifs, ainsi que par des expressions corporelles à caractère psychosomatique.

L'admission s'effectue à l'issue d'une commission. À la fin de leur parcours au sein du service, les enfants doivent bénéficier d'un accueil pérenne, que ce soit dans un autre service, en famille d'accueil ou en famille maternelle. Afin d'assurer

la continuité du parcours scolaire des mineurs, le service Opti'Mômes est lié à l'Éducation Nationale par une convention de partenariat.

# SERVICE APPARTEMENT LIÉVIN

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :  
17 rue du 19 mars 1962 62800 LIÉVIN.

06 17 45 52 61 [secretariat.mea.lievin@epdef.fr](mailto:secretariat.mea.lievin@epdef.fr)

Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

Adjointe de Direction de Pôle :

Sophie BLARY

Responsable du Service :

Marielle MORTREUX



## MISSIONS :

Le service Accompagne 15 jeunes de 15 à 18ans. Le service Appartement de Liévin a pour vocation d'accompagner des jeunes qui ont à cœur de développer leur autonomie et qui souhaitent être étayés par une équipe pluridisciplinaire pour construire leur projet d'avenir à partir de leurs compétences acquises, et en fonction de leurs capacités.

L'admission du jeune dans ce service est un premier détachement qui permet un réel aperçu de la vie en autonomie. Le service Appartement est une étape d'accompagnement renforcé dans un parcours vers l'autonomie.

Les objectifs du travail éducatif sont :

- **Responsabiliser les jeunes**, les rendre « acteurs » de leur vie. Les accompagner dans la construction de leur projet d'avenir, scolaire et professionnel.

- Amener les jeunes vers une

**autonomie psychique et affective** : leur apprendre à vivre seuls et à gérer leur solitude.

- Accompagner les jeunes vers **une autonomie financière** : apprentissage de la gestion d'un budget

- **Apprendre à gérer le quotidien de la vie en appartement** (entretien du logement, courses, démarches administratives, gérer sa santé, son emploi, sa scolarité, son temps libre, son sommeil, son alimentation ...).

- Apprendre **la notion de citoyenneté**.

- Apprendre à **gérer son réseau d'amis ou de connaissances, protéger son « chez-soi »**.

- **Mise en situation au milieu de voisins** (personnes âgées, famille...), pour habituer les jeunes à prendre en compte ou côtoyer des personnes du même environnement mais n'ayant pas le même rythme de vie.

- Accompagner les jeunes dans **les relations avec sa famille**.

La finalité du travail éducatif est d'accompagner le jeune dans son processus d'autonomisation et ainsi lui permettre d'intégrer des dispositifs de droit commun ou un logement autonome. Le retour en famille reste également une possibilité.

Le principal enjeu du service Appartement est l'insertion sociale des jeunes majeurs dans la société d'où l'importance de créer des bases solides dans l'acquisition de l'autonomie.

# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE ADULTE (SAVA)

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

Arras : 1 rond-point Baudimont - 62000 ARRAS

Liévin : 79 rue de Cracovie - 62800 LIEVIN

Blédecques : 5 rue du DR Schouller - 62575 BLENDECQUES

- 06 80 89 51 98 [service.autonomie.arras@epdef.fr](mailto:service.autonomie.arras@epdef.fr)
- 06 21 88 84 29 [sava.lievin.arras@epdef.fr](mailto:sava.lievin.arras@epdef.fr)
- 06 21 88 84 52 [sava.stomer@epdef.fr](mailto:sava.stomer@epdef.fr)



Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :

Alexandre CHARLET

Responsables des Services :

Julie CATEL LEGAY : SAVA Arras

Marielle MORTREUX : SAVA Liévin

Fiona COENE : SAVA Blédecques



## MISSIONS :

Le SAVA s'adresse à des jeunes de 17 à 21 ans, désireux d'acquérir une plus grande autonomie et de préparer au mieux leur intégration sociale et professionnelle, avec le soutien d'une équipe éducative.

Les jeunes peuvent être accueillis :

• Pour les mineurs :

• dans un cadre administratif : c'est un contrat entre l'enfant, ses parents et l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui sollicite le SAVA pour l'accueil.

• dans un cadre judiciaire : c'est le juge qui décide de confier le jeune, pour sa sécurité, à l'ASE qui sollicite ensuite le SAVA pour l'accueil.

• Pour les majeurs : dans le cadre d'un CJM (Contrat Jeune Majeur), validé par le Responsable de secteur de l'ASE, qui en fixe la durée et valide les objectifs.

L'accompagnement s'articule principalement autour du logement, de la mobilité, de l'emploi, de la gestion budgétaire et administrative, de la santé et de la citoyenneté.

L'équipe met tout en œuvre pour que l'accueil et le séjour se déroulent dans les meilleures conditions.

SAVA Audomarois : 10 jeunes

SAVA Liévin : 3 jeunes

SAVA Arras : 2 jeunes

# SERVICE : SERVICE D'ACCUEIL D'OBSERVATION ET D'ORIENTATION DE SAINT-NICOLAS (S.A.O.O)

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

Service enfance et adolescents :

15 ZA LES ALOUETTES 62223 Saint Nicolas lez Arras.

📞 03 61 47 02 88 / 06 24 09 83 82 📩 [secretariat.mea.saoo@epdef.fr](mailto:secretariat.mea.saoo@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :  
Julien QUEVA

Responsable du Service :  
David DUQUESNOY



## MISSIONS :

Le S.A.O.O a pour mission d'accueillir tout enfant (A.S.E) dont la situation de danger au domicile donne lieu à un placement ou un accueil provisoire, nécessitant une observation et une évaluation fine de sa situation. Les enfants sont accueillis dans le cadre de primo-placement, les situations des mineurs sont transmises uniquement par le Bureau de soutien des Accueils Immédiats et des Parcours Spécifiques de la Direction Enfance Famille du Département.

Au travers de ses missions de protection le S.A.O.O accueille 20 enfants âgés de 6 à 18 ans, dans le cadre d'une mesure de placement ordonnée par un juge pour enfants, ou d'un accueil provisoire.

L'accueil est toutefois possible à

partir de 3 ans dans le cas de fratries.

Le principal objectif du SAOO est d'accueillir puis d'émettre des préconisations pour orienter l'enfant vers une situation stable, durable et adaptée à ses besoins, tout en assurant sa sécurité, sa santé, son éducation, son développement social, culturel et son épanouissement personnel.

Le temps du séjour est de 3 mois et peut-être prolongé d'un mois si nécessaire. A l'issue de cette période, l'enfant est orienté vers le lieu d'accueil le mieux adapté à ses besoins, selon les conclusions de l'évaluation des besoins.

Au terme du séjour, une préconisation d'orientation basée sur un projet socio-psychologique durable est réfléchie et élaborée par l'équipe pluridisciplinaire du service, en

collaboration avec le RSASE, la MDS et/ou tout autre partenaire susceptible de contribuer à l'accompagnement de l'enfant. Le S.A.O.O s'appuie également sur tout le plateau technique de l'E.P.D.E.F.

# SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR «CARPE DIEM»

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :

1 rue Louis Pergaud, 2ème étage - 62000 Arras

06 19 14 29 86 [groupe.carpediem@epdef.fr](mailto:groupe.carpediem@epdef.fr)



Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :

Julien QUEVA

Responsable du Service :

Théo HOTTELARD



## MISSIONS :

Le service accueille en journée des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance n'ayant pas de solution pérenne d'hébergement.

Le service d'accueil de jour « CARPE DIEM » a pour objectif de prendre en charge, en journée, 8 enfants âgés de 6 à 17 ans, en mixité, répartis en deux groupes (6/12 ans et 13/17 ans), pour les territoires de l'Arrageois, du Bassin minier et de l'Artois.

L'accueil de jour a pour missions de :

- Garantir un accueil en journée,
- Structurer le temps de présence par l'organisation d'activités,
- Assurer le repas du midi et le goûter,
- Traiter le linge de l'enfant,
- Accompagner l'enfant sur le plan éducatif,
- Accompagner l'enfant sur le plan psychologique,
- Accompagner l'enfant vers sa structure d'accueil,
- Être à l'écoute de l'enfant quant à la satisfaction de ses besoins

primaires, et veiller à sa sécurité et son bien-être.

- Être relais de l'expression de l'enfant auprès du référent socio-éducatif de la MDS.

L'accueil de jour « CARPE DIEM » est à la fois un « sas » et un lieu tiers. Il se veut un outil permettant à l'enfant de trouver un espace de répit, tout en étant accompagné vers une structure d'accueil, même si celle-ci n'est pas pérenne. L'enfant n'est ainsi pas seul dans la période de transition liée à la recherche d'un lieu d'accueil pérenne.

Pour faciliter ces transitions, les activités constituent des supports privilégiés pour entrer en relation avec les enfants, que ce soit dans l'interaction adulte-enfant ou entre pairs.

Ces activités permettent également de canaliser l'expression de l'angoisse liée à l'incertitude du futur lieu d'accueil et d'offrir un espace contenant et bienveillant.

Elles sont pensées en fonction des compétences des professionnels recrutés et des partenariats établis : activités sportives, culturelles, ludiques, manuelles, ateliers cuisine, ainsi que des temps d'échanges avec les professionnels et/ou le psychologue.

Enfin, l'ensemble des observations et des accompagnements proposés fait l'objet d'une transmission écrite auprès de l'ASE, retraçant les actions mises en place.

# SERVICE INSERTION PROFESSIONNELLE

## Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



### Adresse :

Boulevard Besnier - 62000 ARRAS  
79 rue de Cracovie 62800 Liévin.  
1 rue du Président Allende - 62219 LONGUENESSE

06 19 14 29 86 jeremy.desplanques@epdef.fr  
stephanie.macquart@epdef.fr  
stephanie.cazier@epdef.fr

### Directrice de Pôle :

Elsa MARINHO-DIAS

Adjointe de Direction de Pôle :  
Sophie BLARY

Responsable du Service :  
Didier LEFEVRE

## MISSIONS :

Le projet s'appuie sur l'expérience du Pôle Hébergement et Accompagnement Familial de l'EPDEF. Il accompagne des jeunes de 16 à 21 ans dans un cadre structurant, visant à prévenir les «sorties sèches» de l'ASE en favorisant l'insertion professionnelle.

La situation de ces jeunes est souvent marquée par un besoin d'accompagner leur autonomie et la confiance en soi. Les démarches administratives ainsi que le développement de leur capital social.

### Objectifs principaux :

- Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer l'employabilité des jeunes, en particulier par la réussite éducative.
- Améliorer l'accès aux mesures d'activation, à la garantie pour la jeunesse, et soutenir les groupes défavorisés, les demandeurs d'emploi, notamment les jeunes, les chômeurs de longue durée, et les personnes inactives.
- Promouvoir l'emploi indépendant et l'économie sociale.

### Actions clés :

- Mise en place de trois référents insertion professionnelle, chacun sur un territoire (Audomarois, Arrageois, Lensois/Liévinois), pour un accompagnement.



# SERVICE : ULYSSE

Pôle Hébergement et Accompagnement Familial



Adresse :  
7 rue du fort Le portel 62480.

06 20 76 74 57 secrétariat 03 61 13 82 70  
secretariat.ulysse@epdef.fr

Directrice de Pôle :  
Elsa MARINHO-DIAS

Adjoint de Direction de Pôle :  
Alexandre CHARLET

Responsable du Service :  
Geoffrey LECERF



## MISSIONS :

Le Service ULYSSE propose des temps de « Répit » et de « Pause » à des adolescents confiés à l'ASE et accueillis en établissement ou en famille d'accueil.

Ulysse propose à des adolescents un temps « autre » dans leur parcours de placement :

- A titre préventif pour soulager les tensions entre l'adolescent et le lieu d'accueil afin d'éviter une rupture définitive, le séjour « Répit » offre un support de travail pour 4 adolescents sur comment être en lien avec les autres. Ceci avant de revenir au sein de son lieu d'accueil.

- Au titre de la protection pour 4 adolescents en rupture permanente de tout lieu d'accueil, le séjour « Pause » permet de renouer

les liens avec l'adulte, d'évaluer la situation et les besoins spécifiés du jeune ainsi qu'initier un travail sur l'estime de soi, la réassurance, la réappropriation de son parcours, sur son histoire et de travailler l'apaisement

Les difficultés vécues par les adolescents nécessitent un accompagnement sur un lieu externalisé, cette distance et le travail partenariale et pluridisciplinaire permettent d'amorcer un accompagnement sur mesure aux jeunes pris en charge.

Les différents objectifs sont :

- Evaluer la situation et les besoins spécifiques de l'enfant
- Signifier l'arrêt d'agir de manière adaptée,
- Interrompre l'errance,
- Offrir à l'adolescent un espace pour amorcer une prise de conscience sur soi,
- Incrire un processus de revalorisation et un sentiment de sécurité,
- Permettre aux professionnels de prendre le temps de la réflexion autour de la situation de l'adolescent, d'émettre et d'accompagner des préconisations.

# SERVICE : ACCUEIL POUR TOUS



## Pôle petite enfance



Adresse :  
EPDEF, 1rond point Baudimont - Batiment B2 - 62000 ARRAS.

06 13 77 31 46 [roselyne.warnke@epdef.fr](mailto:roselyne.warnke@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Valérie VERSCHUERE

Adjoint de Direction de Pôle :  
Anthony RINGEVAL

Responsable du service :  
Roselyne WARNKE



## MISSIONS :

**Le service Accueil pour Tous rayonne sur l'ensemble du département du Pas de Calais.**

La mission du dispositif « **Un accueil pour tous** » est d'assurer l'accueil bienveillant, inclusif et accessible en EAJE/PSU\* ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) et l'accompagnement des jeunes enfants issus de familles en situation de vulnérabilité, dans une perspective de réduction des inégalités dès la petite enfance.

Sur orientation de partenaires de l'insertion sociale et/ou professionnelle, il s'agit également de permettre aux familles de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle par le biais d'accès à l'emploi, de formations, d'ateliers d'insertion.

Les intermédiaires sur l'ensemble des territoires visent à :

- **Garantir l'accessibilité universelle** des structures d'accueil de la petite enfance, en levant les freins sociaux, économiques, culturels ou administratifs rencontrés par les familles vulnérables

- Offrir un environnement éducatif, sécurisant et adapté aux besoins spécifiques des jeunes enfants, favorisant leur développement global et leur socialisation.

- Renforcer l'accompagnement des familles en proposant un soutien individualisé, respectueux de leur diversité et de leurs parcours de vie.

- Permettre aux familles, via la garde de leur enfant, de s'inscrire dans un parcours d'insertion socio-professionnelle et dans les démarches associées (accès à l'emploi)

- Promouvoir la mixité sociale et l'inclusion, en favorisant la rencontre et l'ouverture au sein des espaces d'accueil.

- Développer une coopération interinstitutionnelle (collectivités, services sociaux, santé, éducation, associations) pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions.

Ainsi, le dispositif « Un accueil pour

tous » constitue un **levier stratégique de lutte contre les inégalités sociales dès la petite enfance**, et participe à la construction d'un parcours éducatif et social équitable pour chaque enfant en accompagnement des établissements.

Notre engagement est de faire de chaque accueil un **lieu d'épanouissement, de confiance et d'ouverture**, où chaque enfant et chaque famille trouvent leur place.

\*EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant  
PSU : Prestation de Service Unique

# SERVICE : ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT MICRO-CRÈCHE « LA COURTE ECHELLE » DE MÉRICOURT (EAJE)



Pôle petite enfance



Adresse :  
286 rue de la Gare - 62680 MERICOURT

📞 03 21 74 19 82 📩 [lacourteechelle.mericourt@epdef.fr](mailto:lacourteechelle.mericourt@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Valérie VERSCHUERE

Adjoint de Direction de Pôle :  
Anthony RINGEVAL

Directrice/ Référente technique :  
Gaëlle VAUGEOIS



## MISSIONS :

La micro-crèche « La Courte Échelle » est une structure municipale fonctionnant dans le cadre d'un partenariat public entre la ville de Méricourt et l'EPDEF (Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille). Ce mode de gestion permet d'allier la proximité et l'implication de la collectivité locale à l'expertise pédagogique et sociale de l'EPDEF.

La capacité maximale est de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, avec possibilité d'accueil jusqu'à 5 ans pour les enfants en situation de handicap.

**L'enfant est accueilli** dans un lieu sécurisant, adapté et bienveillant où sont assurés leur santé, leur sécurité et leur confort au quotidien (soins, repas, sommeil). Un cadre affectif stable et rassurant est garanti.

**Le développement de l'enfant est favorisé par le biais de l'éveil** : des activités éducatives et ludiques (jeux, activités sensorielles, motricité, musique, etc.) adaptées à l'âge de chaque enfant sont proposées.

L'autonomie, la socialisation et la découverte progressive du monde sont favorisées.

Aussi, le rythme individuel (sommeil,

repas, besoins émotionnels) est respecté au sein du collectif.

La dimension sociale et éducative s'inscrit dans le but de :

Faciliter la conciliation vie professionnelle / vie familiale des parents.

Accueillir tous les enfants, y compris ceux avec des besoins spécifiques (handicap, allergies, etc.), dans une logique d'inclusion.

Contribuer à l'éducation citoyenne dès le plus jeune âge (respect, partage, tolérance).

Le soutien à la parentalité est un axe essentiel du projet éducatif et social au travers de l'accueil et la relation de confiance, de la valorisation du rôle parental et du partage d'observations mais aussi d'actions collectives impliquant les familles et les partenaires.

Le projet pédagogique s'articule autour de valeurs et de pratiques professionnelles qui placent l'enfant au centre de l'accompagnement :

- Écoute attentive et individualisée des besoins de chaque enfant ;
- Accompagnement personnalisé, basé sur le principe de référence,

pour assurer des repères affectifs stables :

- Observation et respect du rythme de l'enfant, inspirés de la pédagogie Pikler-Lóczy avec la mise en place d'un environnement bienveillant, stable et épanouissant, favorisant l'exploration libre, la construction progressive de l'autonomie et la qualité de la relation adulte-enfant.

La micro-crèche est financée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU) et par le budget communal, qui assure la pérennité et l'accessibilité du service pour les familles.

La micro-crèche n'est pas seulement un mode de garde, mais un lieu de vie, d'éducation et de socialisation qui accompagne à la fois l'enfant et sa famille.

# SERVICE RELAIS PETITE ENFANCE DE MÉRICOURT (RPE)



## Pôle petite enfance



Adresse :  
Centre Social Education Populaire - 62680 MERICOURT

📞 06 22 46 51 03 📩 rpe.mericourt@epdef.fr

Directrice de Pôle :  
Valérie VERSCHUERE

Adjoint de Direction de Pôle :  
Anthony RINGEVAL

Responsable du service :  
Magali DEVULDER



## MISSIONS :

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Méricourt est une structure municipale fonctionnant dans le cadre d'un partenariat public entre la ville de Méricourt et l'EPDEF (Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille). Ce mode de gestion permet d'allier la proximité et l'implication de la collectivité locale à l'expertise pédagogique et sociale de l'EPDEF.

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Méricourt est un service d'information, d'accompagnement et de soutien destiné aux parents, enfants, assistants maternels et gardes à domicile. Il a pour mission de favoriser un accueil de qualité pour les jeunes enfants, de soutenir les professionnels de la petite enfance, et d'observer les besoins du territoire en matière d'accueil des 0-6 ans.

Pour les **parents**, le RPE est un lieu d'information sur les différents modes d'accueil disponibles (crèches, assistantes maternelles, maisons d'assistantes maternelles, garde à domicile, etc.). Il accompagne les familles

dans la recherche de la solution la plus adaptée à leurs besoins et les informe sur les démarches administratives et les aides financières existantes. Le RPE soutient également les parents dans leur rôle de parent-employeur tout au long de la durée du contrat : réglementation, contrats de travail, médiation en cas de besoin. C'est aussi un espace d'écoute et d'échange autour de la parentalité et des pratiques éducatives.

Pour les **enfants** accueillis par une assistante maternelle ou une garde à domicile, le RPE propose chaque semaine des temps d'animations collectives : ateliers d'éveil, sorties, événements festifs... Ces activités, basées sur un projet pédagogique centré sur l'éveil à la nature, permettent aux enfants de vivre leurs premières expériences de vie en groupe et de développer leur socialisation.

Pour les **assistantes maternelles** et **gardes à domicile**, le RPE est un lieu ressource apportant des informations sur la profession (droits, devoirs, accompagnement aux contrats de travail, gestion

de la relation avec les parents, médiation). Il offre également un soutien dans les pratiques professionnelles via des entretiens individuels, réunions, ateliers et groupes d'échanges. Le RPE participe activement à la professionnalisation en facilitant l'accès à la formation continue, en encadrant les animations collectives, et en proposant conférences et sorties. Il accompagne aussi les candidats à l'agrément et les porteurs de projet dans la constitution des dossiers et dans la compréhension des conditions d'exercice du métier.

Enfin, en tant qu'**observatoire de la petite enfance**, le RPE recueille et analyse les données locales concernant l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Cela permet d'identifier les spécificités et les besoins du territoire pour améliorer les services d'accueil et d'accompagnement des jeunes enfants.

# SERVICE : MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE DAINVILLE

Pôle petite enfance



Adresse :  
9 rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE



03 21 23 23 22 [secretariat.mpe@epdef.fr](mailto:secretariat.mpe@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Valérie VERSCHUERE

Adjoint de Direction de Pôle :  
Anthony RINGEVAL

Responsables des services :  
Mathilde BROUX - Responsable des 2 unités naissance-12 mois  
Audrey DUHEM - Responsable des 2 unités 1-3 ans  
Sophia BOULANGER - Responsable de l'unité 3-6 ans  
Céline FLANQUART - Responsable hygiène, santé



## MISSIONS :

**La Maison Petite Enfance (MPE) accueille 37 enfants de la naissance à 6 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans le cadre de décisions judiciaires, administratives ou de naissances sous le secret.**

Elle propose un accompagnement adapté aux besoins de chaque enfant, au sein de cinq unités de vie : Pouponnière, 4 unités de la naissance à 3 ans, 1 unité 3-6 ans.

### Missions

La MPE accueille et accompagne des nourrissons et jeunes enfants séparés de leur famille pour des raisons de protection (maltraitance, négligence grave, parents en grande difficulté sociale, hospitalisation d'un parent...) en leur offrant un cadre de vie stable, sécurisant et médicalement adapté.

### Les soins quotidiens et médicaux sont assurés au travers de :

- L'hygiène, l'alimentation, le sommeil
- De bilans et suivis médicaux/paramédicaux/psychologiques
- Dépistage précoce et prises en charge adaptées/ Programme de santé PEGASE

- Partages d'observations et d'évaluations
- D'activités d'éveil favorisant le développement global de l'enfant
- De soins affectifs et relationnels répond aux besoins de sécurité affective de l'enfant en créant une continuité relationnelle (notion de référent, attachement sécurisé) tout en observant et favorisant les interactions enfant-adulte.

### Approche pédagogique

L'accompagnement s'inspire de la pédagogie Piklérianne qui repose sur quatre grands principes fondamentaux :

- L'activité autonome /La relation affective privilégiée /La prise de conscience de son corps et de son environnement /L'importance de la bonne santé.

- **L'accompagnement des familles est travaillé** dans une approche globale de l'enfant et de sa famille au sein du dispositif interne d'accompagnement du lien parent-enfant : droits de visite, rencontres médiatisées, accompagnement parental s'effectuent pour les nourrissons et très jeunes enfants sur place en favorisant le maintien du lien.

**• La protection et projet de vie s'articulent entre** l'évaluation de la situation familiale de l'enfant en collaboration avec l'ASE et les services sociaux en lien avec l'élaboration du projet de l'enfant.

**• Le travail partenarial, une clé de voute et de collaboration avec** : les services de protection maternelle et infantile, l'Aide sociale à l'enfance, les services hospitaliers, la justice, les services de droit commun afin de garantir à chaque enfant un projet de vie adapté.

# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE JOUR PETITE ENFANCE

Pôle petite enfance



Adresse :  
1 rond-point Baudimont - 62000 ARRAS

03 21 23 23 22 [sajppe@epdef.fr](mailto:sajppe@epdef.fr)

Directrice de Pôle :  
Valérie VERSCHUERE

Adjoint de Direction de Pôle :  
Anthony RINGEVAL

Responsable du service :  
Sophia BOULANGER



## MISSIONS :

**Le Service d'Accompagnement de Jour Petite Enfance (SAJPE) est un dispositif innovant de protection et de prévention de l'enfance, inscrit dans les orientations de la loi du 5 mars 2007, qui encourage la diversification des modes de prise en charge et place la prévention au cœur de ses priorités.**

Le SAJPE s'adresse aux enfants âgés de **2 à 6 ans** présentant des fragilités médicales, sociales, familiales, émotionnelles, relationnelles ou cognitives liées à des contextes de troubles de la séparation et de l'attachement, de négligence, de maltraitance voir même de surexposition aux écrans.

Souvent en situation de scolarisation partielle ou absente, ces enfants sont identifiés comme particulièrement vulnérables, avec nécessité d'un accompagnement spécifique, pluridisciplinaire fondé sur une évaluation approfondie avant, pendant et après leur accueil.

Ces expériences impactent le développement global de l'enfant, ce qui rend nécessaire un accompagnement soutenu et structuré. Le service vise à offrir un cadre sûr, stable et repérant,

permettant à chaque enfant de revisiter sensoriellement des étapes de développement essentielles, parfois insuffisamment expérimentées, afin de les intégrer progressivement à travers des vécus répétés et sécurisants.

Le SAJPE assure un encadrement quotidien adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant et permet de maintenir la socialisation et lien avec ses pairs malgré l'absence de scolarisation à temps complet.

Il permet à l'enfant de reconstruire les bases de son développement dans une continuité de soins, de stimulations et de développement équilibré sur le plan cognitif, émotionnel et physique.

Un gage de prévention des difficultés comportementales et retards scolaires.

L'accompagnement repose sur une pédagogie inspirée du travail de la pédiatre hongroise Emmi Pikler, qui met l'accent sur la sécurité affective, la continuité relationnelle, l'aménagement soigné de l'environnement intérieur/extérieur et sur le respect du rythme de chaque enfant, considéré comme acteur de son propre développement.

Le SAJPE offre un soutien aux familles

naturelles, aux familles d'accueil, bien souvent confrontées à des difficultés éducatives, émotionnelles et organisationnelles. Un soutien adapté permettant de prévenir l'épuisement parental, l'échec en famille d'accueil et d'améliorer le bien-être de l'enfant.

Ce soutien renforcé et soutenu a été pensé dans l'intérêt supérieur de l'enfant pour une approche global de son développement nourrie d'observations croisées, d'évaluations dans une logique de co-construction avec les familles, les professionnels de l'accueil et les partenaires.

Il vient en complément, dans une approche intégrative et inclusive, pour répondre au plus près des besoins spécifiques de l'enfant vers une évolution.

L'idée étant d'accompagner au mieux les familles pour que chaque enfant grandisse en sécurité, entouré et soutenu.

Un accompagnement sur mesure pour que chaque enfant vulnérable trouve sa place, progresse et s'épanouisse même hors temps scolaire complet.

# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE JOUR PETITE ENFANCE ACTION DE PRÉVENTION PRÉCOCE AUX ECRANS

Pôle petite enfance



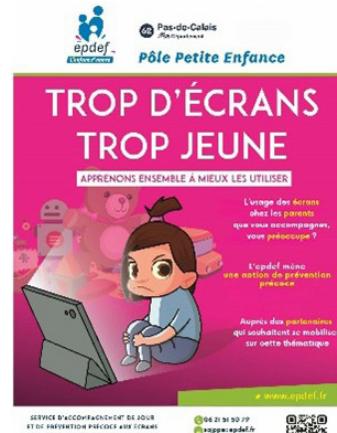
 Adresse :  
1 rond-point Baudimont - 62000 ARRAS

 03 21 23 23 22  sajppe@epdef.fr

Directrice de Pôle :  
Valérie VERSCHUERE

Adjoint de Direction de Pôle :  
Anthony RINGEVAL

Responsable du service :  
Sophia BOULANGER



## MISSIONS :

**Le dispositif d'actions de prévention précoce aux écrans s'inscrit dans une priorité de santé publique car un usage excessif a de nombreux impacts sur la santé physique, mentale et le développement des jeunes enfants. Les actions permettent de sensibiliser, accompagner et protéger les enfants et leurs familles face aux usages numériques dès le plus jeune âge.**

Dans ce contexte, des actions de sensibilisation sont déployées essentiellement sur 2 territoires pilotes l'Arrageois et la CALL du Pas-de-Calais.

Celles-ci ont pour but d'informer, de prévenir, d'outiller et d'accompagner les parents d'enfants de 2 à 6 ans, identifiés par les partenaires comme étant exposés ou à risque face à une utilisation inadaptée des écrans.

L'objectif essentiel est de prévenir les risques liés à une exposition précoce ou excessive aux écrans (retard de langage, troubles du sommeil, difficultés d'attention, isolement social, etc.).

Le but est de favoriser des usages

équilibrés et adaptés à l'âge tout en préservant le développement global des jeunes enfants. L'idée est d'aller vers des pratiques parentales éclairées, bienveillantes et alternatives à l'usage des écrans.

Il s'agit également de renforcer les compétences parentales, d'offrir des clés de compréhension sur les besoins fondamentaux de l'enfant et de proposer des temps d'échange et de réflexion permettant de créer un cadre éducatif structurant et rassurant.

Pour cela trois modalités d'intervention sont proposées : un programme complet centré sur l'enfant et son environnement familial, intégrant des temps ludiques, des outils concrets et des moments de partage ; des interventions ponctuelles à visée large et collective (forums, causeries, expositions) visant à diffuser des messages clairs et accessibles sur les bonnes pratiques ; et des accompagnements individuels ciblés pour les familles en difficulté, coanimés avec les partenaires du territoire.

Ces actions menées en lien étroit avec le tissu partenarial local, permettent une inscription durable en matière de

prévention et de proximité auprès des familles et de s'ajuster aux réalités de terrain.

**Déployer la prévention aux écrans, c'est investir dans la santé, le développement et la réussite des générations futures tout en préservant l'aujourd'hui.**



# SERVICE TRANSVERSAL DE L'EPDAHAA

## DISPOSITIF DES FACILITEURS DE CHOIX DE VIE



Adresse :

**Territoire P1 Audomarois, Montreuillois, Calais, Boulonnais :**

GAM – 49 Rue de Saint Omer – BP 67 – 62310 FRUGES

**Territoire P2 Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Arrageois-Ternois :**

14 rue Jeanne d'Arc - 62 000 ARRAS



**Territoire P1:**

📞 06 65 10 68 50 📩 m.seillier@epdahaa.fr

**Territoire P2 :**

📞 06 28 63 96 7\* 📩 elise-facile@apv62.pro

**Directrice référente du dispositif :**

Tiphaine GUILFAULT

**Manager des facilitateurs de choix de vie :**

Céline DELCROIX

**Facilitateurs  
de choix de vie**

**D.A.A.**

Dispositif d'Appui  
à l'Autodétermination

du Pas-de-Calais

## MISSIONS :

Afin de renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap et de leurs proches, 5 postes de facilitateurs de choix de vie ont été créés sur le département du Pas-de-Calais via des financements ARS, dans le cadre d'un appel à projet. Ce dispositif s'est déployé dans le cadre d'une coordination avec les autres organismes gestionnaires du territoire, via la C360.\*

L'enjeu de ces nouveaux métiers est d'apporter, dans le cadre d'une approche populationnelle, un soutien à l'autodétermination et de s'assurer que tout est mis en œuvre pour que la personne développe sa capacité à :

- Être autrice et actrice de ses propres projets, à court, moyen et long terme ;
- Concevoir, formuler et exprimer ses demandes, en partant des envies, souhaits, attentes et besoins liés à ses projets ;
- Conduire son projet de vie et mettre en œuvre un parcours répondant à ce projet ;
- Avoir confiance en elle et en ses

capacités, évaluer ses besoins, prendre des décisions ;

• Demander un appui lorsque cela s'avère nécessaire, identifier et choisir les ressources pertinentes et pouvoir solliciter l'adaptation de leurs actions ;

• Connaitre les ressources existantes et toutes les possibilités qui répondent aux attentes visées, même celles n'étant pas les plus habituelles ou familières du champ médico-social ;

• S'appuyer sur les ressources de son environnement pour anticiper et prévenir une éventuelle rupture dans son parcours ;

• S'auto-représenter vis-à-vis des différents acteurs et institutions, afin que sa propre parole soit entendue, et défendre ses choix

ils sont directement sollicités par les personnes ou leurs proches au rythme qui leur convient et selon des modalités qui doivent être souples. Ils peuvent rester présents, au-delà de l'élaboration du projet, pour contribuer à la mobilisation de ressources territoriales nécessaires à sa réalisation, tant en milieu ordinaire que dans le secteur médico-social.

**Organisation des interventions :**

Le Département du Pas-de-Calais est découpé en 2 territoires d'intervention : le territoire P1 (Audomarois, Montreuillois, Calais, Boulonnais), pour lequel il y a deux facilitateurs et le territoire P2 (Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Arrageois-Ternois), pour lequel il y a trois facilitateurs.

L'EPDAHAA finance et accompagne un poste de professionnel sur chacun des territoires.

Les facilitateurs de choix de vie s'adressent à toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants, à toutes les étapes de la vie, quelles que soient leurs demandes, les difficultés rencontrées et l'état d'avancement de leurs démarches. Positionné du côté de la demande,

\*Communauté 360

# SERVICE : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DE BOULOGNE SUR MER - DIFFUS LE DENACRE

Pôle Territoire Maritime



 **Adresse :**  
63 Rue Aspirant Leuregans - 62200 BOULOGNE SUR MER

 07 61 47 90 01  Chrsdiffus.wimille@epdahaa.fr



**Directeur de Pôle :**  
Sébastien HUET

**Responsable du Service :**  
François HERREMAN

## MISSIONS :

Le CHRS « Le Denacre » - site de Boulogne-sur-Mer - propose un dispositif diffus destiné aux personnes disposant d'une certaine autonomie. L'objectif est de consolider leurs acquis et de les préparer à un logement durable, grâce à un accompagnement individualisé de proximité.

Les missions s'articulent autour de quatre axes :

- hébergement en appartements diffus,
- accompagnement social au quotidien,
- soutien à l'insertion professionnelle et sociale,
- consolidation de l'autonomie en logement.

### Accueil

Le dispositif offre 21 places, réparties dans six appartements situés dans le secteur de Boulogne-sur-Mer. Les travailleurs sociaux assurent une présence du lundi au vendredi, de 8h à 20h, avec des visites régulières et un suivi renforcé en cas de besoin. Les orientations se font via le SIAO\*.

### Public accueilli

Le dispositif s'adresse à des **hommes seuls** déjà en capacité de vivre dans un logement autonome, mais nécessitant un appui régulier pour :

- sécuriser leur parcours résidentiel,
- maintenir une stabilité sociale,
- éviter les ruptures (santé, emploi, ressources).

### Équipe

L'accompagnement est assuré par deux éducateurs spécialisés dédiés au suivi des usagers, en coordination avec :

- l'équipe du regroupé de Wimille,
- les bailleurs sociaux du territoire,

les structures d'insertion et partenaires de proximité.

### Accompagnement

Chaque résident bénéficie d'un projet personnalisé, construit avec son référent. Les axes portent sur :

- la gestion du logement (droits, charges, relations de voisinage).

· l'accès aux droits sociaux et aux soins,

· l'insertion professionnelle et formation,

· la mobilité, vie sociale et participation au quartier,

· l'accompagnement vers un logement autonome et durable.

### Fin de prise en charge :

La sortie est préparée progressivement, en lien avec les partenaires, afin de garantir un relogement pérenne. Elle intervient lorsque le résident peut assumer seul son logement et sa vie quotidienne. Un relais peut être mis en place vers d'autres dispositifs (accompagnement dans le logement, bailleurs, services sociaux) pour éviter toute rupture.

\*SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

# SERVICE : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DE BOULOGNE SUR MER - DIFFUS LES AGATES



Pôle Territoire Maritime



Adresse :  
177-179 rue Nationale - 62200 BOULOGNE SUR MER

📞 03 61 13 86 77 📩 [chrs.lesagates@epdahaa.fr](mailto:chrs.lesagates@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Valérie BOUFFART

## MISSIONS :

Le CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) est un établissement visant à accueillir « les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale » (Code de l'Action Sociale et des Familles).

Le rôle du CHRS est de proposer un hébergement qui se veut temporaire, dans le cadre d'une mise à l'abri, tout en proposant un accompagnement adapté aux différentes problématiques.

De manière générale, **les missions d'un CHRS** sont :

- L'accueil et l'hébergement
- L'accompagnement social
- La réinsertion professionnelle et sociale
- Le travail autour de l'autonomie

Les demandes d'hébergement sont centralisées par le **SIAO** qui reçoit, évalue, recense les places disponibles et oriente sur les différents dispositifs du Boulonnais.

Le **CHRS Les Agates** s'inscrit dans la lutte contre les exclusions et propose **un hébergement diffus** sur Boulogne-sur-Mer et ses environs.

Il dispose de **60 places** réparties en **11 logements d'insertion** (51 places) et **2 appartements de stabilisation pour femmes seules** (9 places). Les appartements meublés et anonymes favorisent l'inclusion des personnes accueillies dans le tissu urbain.

**Le service accueille des femmes seules (avec ou sans enfant), des hommes seuls avec enfant, des couples et des familles** confrontés à des difficultés de logement (expulsion, séparation, hospitalisation, etc.), souvent associées à d'autres problématiques (addictions, troubles psychiques, difficultés éducatives ou sociales).

**Une équipe pluridisciplinaire** (éducateurs, moniteurs, techniciens ESF, infirmière, psychologue) assure un suivi global : démarches administratives, gestion budgétaire, parentalité, santé, accès au relogement. Chaque ménage bénéficie d'un **contrat de séjour** de 6 mois renouvelables et d'un **projet personnalisé**.

Les bureaux, sont situés à proximité du centre ville, les ménages y sint

reçus afin entre autre de réaliser leurs démarches. Des temps collectifs sont également proposés. Le service fonctionne de 8h30 à 20h, puis un pool de veilleurs assure la continuité la nuit.

Le CHRS travaille en lien avec les **partenaires** (bailleurs, santé, justice, etc.) et collabore avec le SIAO et le 115 pour répondre aux situations d'urgence, notamment via un **appartement « hôtel »** et la gestion de l'**ALT** (Allocation Logement Temporaire).

# **SERVICE : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DE CALAIS - LE MOULIN BLANC**

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

CHRS Le Moulin Blanc, Entrée A - 8 rue Mallet Stevens - 62100 CALAIS

📞 03 21 97 96 38 📩 [fsl.calais@epdahaa.fr](mailto:fsl.calais@epdahaa.fr)



## MISSIONS :

**Le CHRS Le Moulin Blanc accueille des personnes et familles en grande difficulté (économique, sociale, familiale, santé, logement) pour les aider à retrouver leur autonomie.**

Il propose hébergement temporaire et accompagnement personnalisé autour de quatre missions : accueil et hébergement, accompagnement social, réinsertion professionnelle et sociale, développement de l'autonomie.

### Accueil

Situé à Calais, le CHRS dispose de 101 places (57 sous CPOM et 44 subventionnées), en hébergement d'urgence et d'insertion, selon le principe d'inconditionnalité. Ouvert 365 jours/an, il offre :

95 places en regroupé (22 logements familiaux, 3 collectifs pour femmes seules), 6 places en diffus pour une famille.

### Public

Le centre accueille principalement des **femmes seules (avec ou sans enfants) et des familles** confrontées à la perte de logement (expulsion, séparation, sortie d'institution, errance...). Les personnes présentent souvent des difficultés associées (addictions, troubles psychiques, souffrance sociale). L'orientation se fait par le SIAO de Calais (en journée) ou le 115 (soir et week-end).

tées à la perte de logement (expulsion, séparation, sortie d'institution, errance...). Les personnes présentent souvent des difficultés associées (addictions, troubles psychiques, souffrance sociale). L'orientation se fait par le SIAO de Calais (en journée) ou le 115 (soir et week-end).

### Équipe

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire : éducateurs spécialisés, assistante sociale, moniteurs éducateurs, AES, AVS, veilleurs de nuit, avec le soutien d'un agent administratif et d'un agent d'entretien. Une infirmière AHI intervient chaque semaine.

### Accompagnement

Chaque résident signe un contrat de séjour (6 mois renouvelable) et bénéficie d'un projet personnalisé construit avec un référent éducatif. Les axes portent sur : démarches administratives, gestion budgétaire, accès aux droits, parentalité, santé, citoyenneté,

té, insertion professionnelle, logement et préparation à l'autonomie, estime de soi et participation sociale.

Le CHRS travaille en partenariat étroit avec de nombreux acteurs (PMI, bailleurs, Pôle emploi, associations, structures de santé, etc.).

### Fin de prise en charge

La sortie intervient lorsque l'autonomie est retrouvée (emploi, ressources, logement) ou si le projet ne correspond plus au cadre du CHRS. Elle est préparée en amont, avec relais vers les partenaires. Un suivi peut se poursuivre via l'ASLL de l'EPDAHAA, situé dans le même bâtiment, pour éviter toute rupture d'accompagnement.

# **SERVICE : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DE MARQUISE - LES DEUX CAPS**



Pôle Territoire Maritime



Adresse :  
147 avenue Ferber - 62250 MARQUISE

📞 03 21 87 87 25 📩 [educatif.marquise@epdahaa.fr](mailto:educatif.marquise@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
Valérie BOUFFART



## MISSIONS :

**Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) accueille des personnes et familles en difficulté sociale (logement, santé, insertion, ruptures familiales ou professionnelles) afin de leur offrir un hébergement temporaire et un accompagnement vers l'autonomie.**

Le CHRS Les 2 Caps, implanté à Marquise, dispose de **62 places** réparties dans **12 maisons** et un bâtiment administratif central. Ouvert 24h/24 et 365 jours par an, il pratique l'inconditionnalité de l'accueil, c'est-à-dire une mise à l'abri immédiate, de jour comme de nuit, pour les publics les plus précaires.

### Public accueilli

**Femmes seules (avec ou sans enfants), hommes seuls avec enfant, couples ou familles** confrontés à des situations diverses : séparation, expulsion, fin d'hébergement, sortie d'hospitalisation, de détention, de l'ASE, parcours de rue ou errance. Outre la problématique du logement, les résidents présentent souvent des difficultés associées : addictions, souffrance psychique, troubles du comportement, carences éducatives ou sociales.

### Accompagnement proposé

Chaque ménage signe un **contrat de séjour** de 6 mois renouvelables et bénéficie d'un référent éducatif. Un **projet personnalisé** est élaboré pour répondre aux besoins identifiés. Tout au long du séjour, l'équipe apporte un soutien quotidien aux personnes hébergées tant dans les actes du quotidien que dans les démarches liées au projet :

**Administratif et budgétaire** (régulation des droits, gestion, remboursement des dettes)

**Santé** (prévention addictions, sensibilisation au tabac, partenariat avec le CAARUD).

**Parentalité** (ateliers d'éveil, motricité, massage bébé, yoga, etc.).

**Citoyenneté et participation sociale** (Téléthon, fête des voisins, ateliers jardins, apprentissage du français avec la Croix-Rouge...).

Le travail en **réseau partenarial** (bailleurs, services de santé, juridiques, associations) est un levier majeur de réussite des projets et favorise les sor-

ties positives.

### L'équipe

Pluridisciplinaire, elle comprend éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, accompagnante sociale, éducatrice de jeunes enfants, veilleurs de nuit, agent administratif, agent d'entretien, infirmière et psychologue. Cette diversité permet une réponse adaptée à la variété des profils accueillis.

### Spécificité du service

Le CHRS Les 2 Caps gère également **les appels du 115** le soir, les weekends et jours fériés, en relais du SIAO. Au-delà de la mise à l'abri, les professionnels exercent un rôle de veille sociale, assurant écoute, orientation et coordination avec les équipes de rue pour répondre aux besoins immédiats des personnes les plus

# **SERVICE : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DE WIMILLE - LE DENACRE**

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

54 rue du Général de Gaulle - 62126 WIMILLE

📞 03 21 30 03 81 📩 [chrsdiffus.wimille@epdahaa.fr](mailto:chrsdiffus.wimille@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

François HERREMAN



## MISSIONS :

Le CHRS « Le Denacre » – site de Wimille – accueille un public masculin en situation de précarité. Sa mission est de favoriser la reconstruction sociale et l'accès à l'autonomie à travers un hébergement temporaire et un accompagnement personnalisé.

Les actions se déclinent autour de quatre axes :

- accueil et hébergement,
- accompagnement social global,
- insertion professionnelle et sociale,
- développement de l'autonomie.

### Accueil

Situé en zone périurbaine touristique à Wimille, le centre propose 20 places réparties en studios, chambres individuelles et chambres collectives. L'établissement est ouvert tout l'année. L'accompagnement est assuré par une présence éducative quotidienne, complétée par des veilleurs de nuit et un appui logistique mutualisé avec le dispositif diffus. Les orientations se font via le SIAO et le 115.

### Public accueilli

Le site accueille **des hommes isolés** en situation de grande précarité. Les problématiques rencontrées sont variées :

- difficultés financières,
- problèmes de santé et de santé mentale,
- addictions,
- insertion professionnelle et sociale
- isolement et marginalité.

### Équipe

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de cinq travailleurs sociaux, soutenue par :

- deux veilleurs de nuit,
- deux agents d'entretien,
- des partenaires médico-sociaux extérieurs.

### Accompagnement

Chaque résident signe un contrat de séjour et bénéficie d'un projet personnalisé construit avec un éducateur référent.

Les axes portent sur :

- démarches administratives, accès aux droits, gestion budgétaire,
- accompagnement santé et suivi psychologique,
- insertion professionnelle et construction du projet de vie,
- estime de soi et participation sociale,
- apprentissage de l'autonomie à travers des activités collectives (potager, entretien des espaces communs, séjours de rupture, loisirs et activités culturelles).

### Fin de prise en charge

La sortie est préparée avec le résident et les partenaires afin de sécuriser le parcours. Elle intervient lorsque l'autonomie est suffisante (emploi, logement, ressources) ou lorsque le projet ne correspond plus au cadre du CHRS. Un relais peut être assuré vers le dispositif diffus ou d'autres solutions de logement/insertion, afin d'éviter toute rupture.

# **SERVICE : CENTRE D'OBSERVATION DE DÉCOUVERTE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE MARQUISE (CODEF)**

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

1075 Hameau de Ledquent - 62250 MARQUISE

📞 03 21 99 57 47 📩 [resa.codef@epdahaa.fr](mailto:resa.codef@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Ramzi LARKEM



## MISSIONS :

Le CODEF, aussi appelé Hostellerie de la Quenouille, est un édifice de 1833 implanté dans un parc de 8 000 m<sup>2</sup> au cœur de la Terre des Deux Caps. Ce cadre naturel et patrimonial offre un environnement propice au bien-être, à la découverte et à l'apprentissage.

Sa mission principale est de favoriser l'**insertion socio-professionnelle** de personnes éloignées de l'emploi, en particulier des résidents des **CHRS**. À travers des activités liées à l'hôtellerie, la restauration, la blanchisserie ou l'entretien des espaces verts, les participants découvrent des métiers, reprennent un rythme de travail et développent de nouvelles compétences. L'objectif est de renforcer leur **confiance en soi, autonomie et capacité d'agir**, pour cheminer vers une insertion durable.

Le CODEF travaille en partenariat avec les **missions locales**, **Pôle emploi** et divers organismes de formation. Les personnes accueillies intègrent la structure par le biais de

**PMSMP\***, stages scolaires ou professionnels, TIG, ou dans le cadre du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)**. Des **CDD** peuvent également être proposés. Chaque immersion fait l'objet d'un bilan transmis au référent accompagnateur.

En complément de sa mission d'insertion, le CODEF développe **des activités commerciales** :

- Restauration traditionnelle et organisation d'événements.
- Location de salles de séminaire.
- Blanchisserie.
- Hôtellerie (actuellement suspendue, réservée à l'accueil de résidents du FH d'Outreau).

**Renseignements et réservations :**

[www.chateau-de-ledquent.com](http://www.chateau-de-ledquent.com)

[resa.codef@epdahaa.fr](mailto:resa.codef@epdahaa.fr)

Enfin, le CODEF anime la vie locale à travers des événements réguliers :

- le **Petit Marché de Ledquent** (juin-août), avec une vingtaine d'exposants chaque semaine,
- l'**Apéro-concert estival**,
- La **Grande Braderie de la Saint-Michel** en septembre,
- le **Marché de Noël**, dont une partie des bénéfices soutient le Téléthon.

Ainsi, le CODEF est à la fois un **outil d'insertion professionnelle**, un **acteur économique local** et un **lieu de convivialité** ouvert sur son territoire.

\*PMSMP : Periode de Mise en Situation en Milieu Professionnel

# SERVICE : DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS MIGRATOIRES (DISPOSITIF POPULATION SPÉCIFIQUE / DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES NAUFRAGÉES - DISPOSITIF D'ACCUEIL DES MIGRANTS DANS LE CADRE DU PLAN GRAND FROID)



Pôle Territoire Maritime

 Adresse :  
CALAIS, WIERRE-EFFROY.

 06 70 91 54 95  chrs.lesagates@epdahaa.fr

Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
Ramzi LARKEM



## MISSIONS :

**Depuis 2017, l'État confie à l'EP-DAHAA la gestion de dispositifs liés à l'accueil et à l'accompagnement de personnes migrantes. Trois dispositifs sont actuellement déployés à Calais et sur le littoral.**

### 1. Plan Grand Froid (PGF) - Calais

- Créé en 2017, activé par le Préfet selon conditions météo et contexte local.

- Capacité : **360 places**, réservées aux hommes seuls.

- Fonctionnement** : arrivée par bus (16h30-18h30), fermeture le matin à 9h30, activation sur plusieurs jours.

- Équipes** : logistique + accueil/distribution repas (agents plurilingues).



### 2. Prise en charge des personnes naufragées ou interceptées en mer

- Mis en place en 2020. **Interventions 24h/24 - 7j/7**, sur tout le littoral, à la demande de la DDETS\*.

- Public très diversifié** : hommes, femmes, familles, mineurs non accompagnés.

- Missions** : transferts en CAES\*, transport vers centres d'hébergement, appui logistique (vêtements, nourriture), soutien aux partenaires.



### 3. Dispositif public spécifique - Calais

- 45 places** pour femmes seules et familles migrantes hors UE.

- Ouvert 7j/7 - 24h/24**, accueille aussi des naufragées.

- Orientation** via SIAO et 115 uniquement.

- Équipe** : monitrice éducatrice + 4 accueillantes + personnel polyvalent.

- Missions** : accueil, repas, orientation vers CAES, prévention des risques de traversées, accompagnement santé (PASS\*), suivi administratif.



\* CAES : Centre d'Accueil et d'Examen des Situations

\*PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

\* DDETS : Direction Départementale Emploi Travail Solidarités

# SERVICE : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FOND DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

CHRS Le Moulin Blanc, Entrée A - 8 rue Mallet Stevens - 62100 CALAIS

03 21 97 96 38 [fsl.calais@epdahaa.fr](mailto:fsl.calais@epdahaa.fr)  
06 78 87 94 75



Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Capucine LEDEZ

## MISSIONS :

**Le CHRS Le Moulin Blanc accueille un bureau d'accompagnement social lié au logement (ASLL) dans le cadre du Fonds Solidarité Logement (FSL).**

Ce dispositif s'inscrit dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), coordonné par le Préfet et le Conseil Départemental avec les acteurs du logement et de l'action sociale (CAF, bailleurs, EDF, ENGIE, CPAM...). Ses objectifs : identifier les ménages en difficulté, développer une offre adaptée et assurer un accompagnement social.

### Le FSL

Il propose aides financières et accompagnement pour : l'accès et le maintien dans le logement, le règlement des charges (eau, énergie, téléphonie), un suivi social.

Financé à 85 % par le Département

(communes, bailleurs et organismes en cofinancement), il conventionne le CHRS Le Moulin Blanc pour 3 ans, avec 50 points mensuels répartis en :

- **Gestion Sociale Locative** (1 point) : aide budgétaire et démarches administratives, 1 visite/mois.
- **Accompagnement Social Locatif** (2 points) : suivi renforcé (budget, santé, appropriation du logement...), 2 visites/mois.

### Orientation et accompagnement

Les demandes sont instruites par les travailleurs sociaux ou bailleurs et validées en Commission Locale du **SLISL\***. Les sortants d'hébergement du CHRS sont prioritairement accompagnés par le service ASLL de l'EPDAHAA.

L'accompagnement repose sur une contractualisation tripartite et comprend des visites à domicile (1 à 2/mois), des bilans réguliers et des objectifs liés à l'autonomie budgétaire, à l'usage du logement et la vie en voisinage.

Durée : **3 à 12 mois renouvelables** (max. 24 mois). Fin possible en cas de non-collaboration, autonomie atteinte ou orientation.

\* SLISL : Le Service Local Inclusion Sociale et Logement

# SERVICE : DISPOSITIF D'AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :  
177-179 RUE NATIONALE. 62200. BOULOGNE-SUR-MER

03 61 13 86 77

Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
Valérie BOUFFART



## MISSIONS :

**L'Allocation Logement Temporaire (ALT) s'inscrit dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).**

Son objectif est de faciliter l'accès et le maintien dans un logement décent pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et économiques.

L'Allocation Logement Temporaire consiste en une aide financière spécifique au logement, versée aux organismes gestionnaires (associations ou centres communaux d'action sociale) qui s'engagent, dans le cadre d'une convention passée avec l'Etat, à accueillir temporairement des personnes défavorisées (en difficultés financières et/ou sociales) sans logement, ou menacées de l'être, et ne relevant pas ou plus d'un hébergement en CHRS. Cette mesure est destinée aux ménages qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou pour s'y maintenir. Les habitats proposés par les organismes gestionnaires, dans le cadre de l'ALT, sont divers et variés : logements ou chambres dans un parc très diversifié : parc privé, parc social, résidences sociales dans la limite de 10% de leur capacité, hôtel, hébergement d'urgence, etc.

Les admissions de ces ménages se font uniquement sur les **orientations du SIAO**.

La prise en charge a un caractère limité dans le temps et ne peut excéder **12 mois** soit une durée de 6 mois renouvelable une seule fois. **Le dispositif ALT des Agates propose** un hébergement temporaire en logements diffus, dans l'attente d'un relogement durable. Il dispose de **5 logements** (3 T3 et 2 T2) répartis sur Boulogne, Saint-Martin et Wimille, soit une capacité de 16 places. Meublés et sans signe distinctif, ils favorisent **l'inclusion des ménages accueillis**.

**Le public accueilli :** femmes seules (avec ou sans enfant), hommes seuls avec enfant, couples et familles rencontrant des difficultés liées au logement. Le ménage doit être en situation régulière sur le territoire, disposer d'une situation administrative à jour et avoir initié un projet de relogement. A son arrivée, la personne accueillie signe un **contrat d'occupation temporaire** et devra s'acquitter d'une participation financière variable, calculée sur la base d'un loyer résiduel et des charges courantes. La désignation d'**un référent éducatif** contribue à l'élaboration

du **projet personnalisé individualisé** co-construit avec le ménage.

**L'accompagnement couvre :**

- la construction du projet logement,
- les démarches administratives et d'accès aux droits,
- la gestion du budget et de la vie quotidienne,
- la recherche et l'accès au logement (dossiers, visites, aides financières).

**L'équipe pluridisciplinaire**

(éducateurs, moniteurs, techniciens ESF) assure un suivi global. La réussite du parcours repose sur le **travail partenarial** avec bailleurs, services sociaux, santé et juridiques, pour garantir un relogement stable et pérenne.

# **SERVICE : DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE INTRA-FAMILIALE**



Pôle Territoire Maritime



Adresse :  
26 rue nationale - 62200 BOULOGNE SUR MER

07 61 73 64 14 [atiredaile@epdahaa.fr](mailto:atiredaile@epdahaa.fr)  
07 63 74 06 52 [03 61 13 88 46](mailto:03 61 13 88 46) [laferte@epdahaa.fr](mailto:laferte@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
François HERREMAN



## MISSIONS :

**L'Accueil de Jour « A Tire d'aile » est un dispositif destiné à accompagner les personnes victimes de violences familiales ou intrafamiliales. Il est ouvert sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

Le service propose un accompagnement individualisé comprenant :

- une écoute et une évaluation de la situation
- une orientation vers les partenaires adaptés
- un appui dans les démarches administratives
- un accompagnement au dépôt de plainte.
- une préparation au départ et une mise à l'abri lorsque cela s'avère nécessaire

L'équipe est constituée d'une éducatrice spécialisée et d'une assistante sociale. Outre leurs missions d'accueil et d'accompagnement, elles

développent un travail partenarial important sur le territoire et participent à des actions de sensibilisation autour des violences conjugales et intrafamiliales.

L'Accueil de Jour « A Tire d'aile » constitue ainsi un point d'appui essentiel, en lien avec les acteurs locaux, pour soutenir et protéger les personnes concernées.

**Le Centre d'hébergement « La Ferté » accueille des personnes victimes de violences familiales ou intrafamiliales, dans un cadre sécurisé et adapté à leurs besoins.**

Le dispositif dispose de 37 places d'hébergement réparties entre :

- un hébergement collectif au sein d'une maison sécurisée.
- des logements diffus, permettant un accompagnement vers davantage d'autonomie.

L'accompagnement est assuré par une équipe de cinq Accompagnants Éducatifs et Sociaux, présents en horaires d'internat de 7h30 à 23h. Leur

mission consiste à soutenir les personnes accueillies dans leur parcours de reconstruction, en veillant à leur sécurité, à leur quotidien et à la préparation de leur autonomie.

Le Centre « La Ferté » constitue ainsi un lieu de protection, de soutien et de transition pour les personnes victimes de violences, en lien direct avec l'accueil de jour A Tire d'Aile.

# SERVICE : DISPOSITIF INSERTION JEUNES

Pôle Territoire Maritime



 **Adresse :**  
1075 rue de Ledquent BP14 62250 MARQUISE.

 06 01 82 05 20

**Directeur de Pôle :**  
Sébastien HUET

**Responsable du Service :**  
Ramzi LARKEM



## MISSIONS :

Le dispositif Insertion Jeunes (créé par l'EPDAHAA) s'adresse aux 18-25 ans en grande précarité, souvent issus de parcours d'Aide Sociale à l'Enfance et dépourvus de solution de logement.

Il dispose de **15 places** à Marquise : une maison (3 chambres doubles + 1 chambre individuelle) et 4 studios doubles, avec hébergement séparé pour femmes et hommes. Les jeunes versent une participation financière équivalente à **12 % de leurs ressources**.

### Objectifs

- Offrir **une solution d'hébergement temporaire** et sécurisante.
- Permettre aux jeunes de **construire un projet socio-professionnel personnalisé**, favorisant autonomie et insertion.
- Allier **accompagnement éducatif global** et initiation professionnelle.

### Public accueilli

Jeunes majeurs de 18 à 25 ans, sans logement ou en voie de l'être, confrontés à des ruptures familiales

et à des difficultés sociales (précarité financière, sortie scolaire prématuée, absence de qualification).

### Accompagnement proposé

Chaque jeune est suivi par un **éducateur référent** pour définir et mettre en œuvre son projet. L'accompagnement couvre :

- **Formation et emploi** : élaboration de CV, lettres, simulations d'entretien, lien direct avec organismes de formation (AFPI, AFPA, CMA, GEIQ BTP, etc.) et entreprises. Travail en réseau avec l'AMIE du Boulonnais et un coach jeunesse.
- **Santé** : orientation vers cabinets médicaux partenaires, dépistages et suivi via la CPAM.
- **Citoyenneté et démarches administratives** : carte d'identité, impôts, recensement, etc.
- **Logement** : accompagnement dans les démarches auprès des bailleurs publics (forte demande, refus fréquents du privé).
- **Mobilité** : ateliers liés au code de la route.
- **Vie quotidienne et gestion** : budget, alimentation, hygiène.

· **Lien social et loisirs** : activités collectives (atelier cuisine, sport, sorties culturelles, visites locales).

### Spécificité

L'implication du jeune est essentielle : il **reste acteur principal** de son projet d'insertion. L'objectif final est l'accès à un **emploi durable** et à **un logement de droit commun**, tout en renforçant son autonomie et son intégration sociale.

# **SERVICE : INTERVENANTS SOCIAUX COMMISSARIAT (ISC) ET GENDARMERIE (ISG)**

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

ISC : Commissariat, 9 rue Perrochel - 62200 BOULOGNE SUR MER

ISG : Gendarmerie du Portel, 395 rue Carnot - 62 480 Le Portel

ISC :

📞 07 62 48 02 37 📩 isc.boulogne@epdahaa.fr

ISG :

📞 06 20 13 16 43 📩 isg.boulogne@epdahaa.fr

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET



Responsable du Service :

Ludovic BOURGEOIS



## MISSIONS :

Depuis le 1er janvier 2024, l'EP-DAHAA met à disposition des intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries du territoire de Boulogne-sur-Mer. Leur mission est d'assurer un accompagnement social complémentaire au traitement judiciaire des situations rencontrées.

**Pourquoi un intervenant social ?**  
Ces professionnels soutiennent toute personne confrontée à une difficulté sociale : victimes, mis en cause ou personnes en situation hors champ pénal. Ils jouent également un rôle essentiel dans la prévention de la délinquance juvénile.

### Domaines d'intervention

- Violences conjugales et intrafamiliales
- Personnes vulnérables
- Conflits familiaux ou de couple
- Difficultés éducatives et conduites à risque

En lien régulier avec les services so-

ciaux et médico-sociaux, ils facilitent la coordination entre acteurs du territoire. Leur présence favorise la prévention des risques, la limitation des récidives et l'accès au droit.

### Périmètre d'action

ISC : habitants de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

ISG : habitants des communes en zones éloignées de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais ainsi que des villes des Communautés de Communes de Desvres/Samer et de la Terre des 2 Caps, avec des permanences au Portel, Neufchâtel-Hardelot, Desvres/ Samer et Marquise.

### Financement

Action financée par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) : 1/3 État, 1/3 Conseil Départemental, 1/3 Communauté de Communes.

### Missions principales

- Accueillir, écouter, informer et orienter victimes et mis en cause.
- Évaluer les situations et poser un diagnostic.
- Prévenir les situations complexes en mobilisant les acteurs spécialisés.
- Développer l'accompagnement social et favoriser l'insertion.
- Travailler en réseau avec forces de l'ordre et partenaires locaux.

### Suivi de l'action

Chaque intervenant dispose d'un bureau au sein des locaux de police ou de gendarmerie. Des bilans trimestriels d'activité sont transmis et un comité de pilotage annuel réunit l'ensemble des partenaires institutionnels.

# SERVICE : MAISON FAMILY

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

85, rue Claude Debussy - 62230 OUTREAU

03 21 31 31 39 03 21 31 90 14

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Ludovic BOURGEOIS

## MISSIONS :

**La Maison Family est un lieu ressource dédié aux familles, ouvert aux parents, futurs parents et enfants de 0 à 18 ans.**

### Ses objectifs :

- Offrir des informations autour de la grossesse, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence,
- apporter un soutien à la parentalité,
- proposer un espace convivial et neutre, en dehors du quotidien,
- favoriser le lien parent-enfant et la socialisation,
- rompre l'isolement grâce à des activités et sorties variées (créatives, sportives, culturelles).

### Nos espaces et actions

La Maison Family se compose de trois espaces principaux :

- **Le bureau des partenaires :** permanences de professionnels (MDS, PMI, psychologue, etc.).
- **L'espace Famille :** aménagé pour les enfants, avec jeux



adaptés, ateliers (contes, éveil musical, activités manuelles, etc.) et moments partagés en fratrie.

• **La salle bien-être :** dédiée à l'éveil sensoriel, avec une ambiance douce et apaisante (matelas à eau, colonnes à bulles, effets sonores et visuels).

**Une salle de réunion** accueille également des groupes de parole et actions de prévention animés par des professionnels, parfois en partenariat avec des acteurs locaux, autour de la parentalité.

D'autres activités sont proposées selon les besoins des familles :

• **Ateliers parentaux ou parent-enfant** (lecture créative, massage bébé, fabrication de produits ménagers, etc.).

• Mise en place de temps de relaxation et de Snoezelen,

• Parcours de **baby gym** pour développer la motricité,

• **Événements festifs** liés au calendrier (galette des rois, Pâques, Halloween, Noël), avec la

participation active des familles.

Chaque année, des subventions de la CAF permettent d'enrichir ces actions : ateliers autour des émotions, prévention des accidents domestiques, gestes de premiers secours, ou encore sorties familiales accessibles gratuitement.

### Notre réseau

La Maison Family s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés dans la grossesse, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. Cette coopération est essentielle pour garantir un accompagnement diversifié et de qualité.

# **SERVICE : MAISON RELAIS DE BOULOGNE SUR MER - LA LIANE**

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

9 rue Pasteur - 62200 BOULOGNE SUR MER

📞 03 21 83 25 86 📩 [maisonrelaisdelaliane@epdahaa.fr](mailto:maisonrelaisdelaliane@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
Marie HIVART



## MISSIONS :

**Située à Boulogne-sur-Mer, la Maison Relais La Liane accueille 18 personnes dans des studios autonomes avec espaces collectifs. Elle est destinée à des personnes en grande précarité, souvent isolées ou désocialisées, dont la situation rend difficile l'accès immédiat à un logement ordinaire.**

### Objectifs

- Offrir un **habitat durable, sans limite de durée**, adapté aux personnes fragiles socialement et psychologiquement.
- Permettre **une réadaptation progressive à la vie sociale** dans un cadre chaleureux et convivial.
- Favoriser **la création de liens sociaux, culturels et citoyens** en s'appuyant sur la vie collective et l'ouverture au quartier.

### Public accueilli

Personnes seules, à faibles ressources, ayant connu la rue ou les structures d'urgence, ne pouvant intégrer ni un CHRS ni un logement autonome.

### Fonctionnement

La Maison Relais propose un **cadre semi-collectif** : logements privatifs + espaces communs favorisant la convivialité. Les résidents participent à la vie quotidienne (repas, entretien, activités collectives) et bénéficient d'un accompagnement éducatif et social adapté à leur rythme.

### L'équipe

- Une **responsable socio-éducative**
- Une **maîtresse de maison**
- Une **AES** (2 jours/semaine)
- Deux **veilleurs de nuit**
- Une **monitrice éducatrice** (1 fois/semaine)

L'équipe est présente au quotidien pour soutenir les locataires : démarches administratives, santé, gestion du logement, vie collective, insertion sociale. Des partenaires extérieurs interviennent également (psychologue AHI, ESSIP, podologue, socio-esthéticienne, coiffeuse, etc.).

### Accompagnement et activités

- **Vie quotidienne** : repas conviviaux, ateliers cuisine, pâtisserie, jardinage, entretien des logements.
- **Santé** : accompagnement aux rendez-vous médicaux, dépistages, ateliers bien-être.
- **Lien social et culturel** : ateliers créatifs (dessin, poterie), sorties culturelles et sportives, karaokés, événements collectifs (portes ouvertes, fêtes, barbecues).
- **Citoyenneté** : implication des résidents dans l'organisation de la vie de la maison, participation à la vie locale.

### Particularité

La Maison Relais se distingue par son caractère **non temporaire** : elle constitue un **habitat pérenne**, où les résidents peuvent reconstruire leur vie à leur rythme, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et stimulant.

# SERVICE : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT À BOULOGNE SUR MER

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

10 rue Edmond Edouin - 62200 BOULOGNE SUR MER

03 21 10 81 17 siao.boulogne@epdahaa.fr



Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Marie HIVART

## MISSIONS :

**Le Département du Pas-de-Calais place le logement au cœur de l'inclusion sociale et s'appuie sur un partenariat territorial dynamique. Dans ce cadre, le Pôle Territoire Maritime, en lien avec le SIAO\* du Boulonnais, propose différents dispositifs d'accompagnement pour aider les personnes majeures en difficulté d'accès ou de maintien dans leur logement.**

### Un accompagnement global et adapté

Le service accompagne les ménages confrontés à des difficultés diverses (recherche de logement, impayés, dettes d'énergie, problèmes de santé, appropriation du logement, etc.), en adaptant l'intervention aux besoins identifiés.

### Les principaux dispositifs

#### • Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) :

Mesure éducative pour favoriser l'autonomie dans le logement (gestion budgétaire, droits et devoirs du locataire, bon usage du

logement, respect du voisinage). Deux formes existent :

- Gestion Sociale Locative (GSL) centrée sur les difficultés budgétaires ;
- Accompagnement Social Locatif (ASL) pour les ménages cumulant plusieurs difficultés. Durée : de 3 à 12 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois, avec interventions au domicile.

**• Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) :** Soutien aux ménages en grande difficulté, depuis la préparation à l'entrée dans le logement jusqu'à l'autonomie.

Deux niveaux :

- accompagnement socle (8h/mois) ;
- accompagnement renforcé (16h/mois).

Il s'adresse notamment aux publics **DALO** (Droit au Logement Opposable) et **non DALO** : personnes sans abri, menacées d'expulsion, victimes de violences, sortants de détention, personnes souffrant de

troubles psychiques, etc.

**• Logement d'Abord (LDA) :** Dispositif national visant un accès rapide au logement durable pour mettre fin au sans-abrisme. L'accompagnement est global, intensif (jusqu'à 3 rencontres/semaine) et adapté aux parcours de vie.

Trois mesures :

- **ENVAUL** pour les jeunes (18-25 ans) en errance ou en grande vulnérabilité ;
- **ADSL** pour des ménages fragilisés (expulsions, familles monoparentales, violences, etc.) ;
- **VIAL** pour les ménages marginalisés, en errance, avec addictions et/ou troubles psychiques.

#### • **Intermédiation Locative passagère (IML) :**

Crée en 2021 pour les personnes sortant d'incarcération sans solution de logement. Elle permet un accès à un logement temporaire via l'IML, associé à un suivi social individualisé, en vue d'un logement pérenne et autonome.

\*SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

# SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DE BOULOGNE SUR MER (SIAO)

Pôle Territoire Maritime



 Adresse :

10 rue Edmond Edouin - 62200 BOULOGNE SUR MER

 03 21 10 81 17  siao.boulogne@epdahaa.fr  
 accueil.siao.boulogne@epdahaa.fr  
 coordinateur.lida.boulonnais@epdahaa.fr  
 umvs.boulognesurmer@gmail.com  
 enquetesassignments@epdahaa.fr

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Marie HIVART



## MISSIONS :

**Le SIAO unique départemental du Pas-de-Calais, association loi 1901 créée en 2018, coordonne l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri, en difficulté ou mal-logées. Il s'organise autour d'une cellule départementale et de 7 antennes locales, implantées dans chaque arrondissement. L'antenne Boulonnaise, portée par l'EPDAHAA, est un relais essentiel pour le territoire.**

### Ses missions

- accueillir le public et gérer le 115, numéro national d'urgence joignable 24h/24 et 7j/7 ;
- recenser et attribuer les places d'hébergements disponibles ;
- évaluer les situations sociales, médicales et psychiques afin d'orienter équitablement les personnes ;

- assurer un suivi jusqu'à la stabilisation du parcours des ménages ;
- coordonner les acteurs de la veille sociale et contribuer à l'observation locale des besoins.

En cas de saturation, le SIAO a recours aux **nuitées hôtelières** pour garantir un accueil inconditionnel, notamment en période hivernale ou en cas de crise. Pour mieux gérer ces situations, un **appartement "hôtel"** a été créé à Boulogne-sur-Mer, permettant un accueil 24h/24 et une gestion de proximité avec un règlement adapté.

**Depuis plusieurs années, les missions du SIAO se sont enrichies :**

• **2021 - EMPREVEX** : équipes mobiles de prévention des expulsions, agissant auprès des ménages et bailleurs confrontés aux impayés locatifs.

• **2021 - Coordinateur Logement d'Abord** : accompagnement renforcé vers un logement durable pour les ménages les plus précaires.

• **2023 - Unité Mobile de Veille Sociale (UMVS)** : service itinérant allant au-devant des personnes isolées géographiquement ou socialement, notamment dans les zones rurales et périurbaines.

Le SIAO peut aussi être mobilisé lors de situations exceptionnelles. Ainsi, en décembre 2023, **une cellule de relogement** a été mise en place pour les victimes des inondations.

# SERVICE : ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL D'OUTREAU (ESAT)

Pôle Territoire Maritime



 Adresse :  
Boulevard Raymond Splingard - 62230 OUTREAU

 03 21 80 90 10  esat.outreau@epdahaa.fr

Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
Ludivine BACLEZ



## MISSIONS :

L'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) d'Outreau, ouvert en 1984, propose aux adultes en situation de handicap une activité professionnelle dans un milieu protégé, combinée à un accompagnement médico-social. La structure, implantée sur un site de 14 000 m<sup>2</sup>, est agréée pour 112 places et accueille environ 120 travailleurs.

### Public accueilli

Adultes reconnus travailleurs handicapés par la **CDAPH**, dont les capacités ne permettent pas d'accéder au travail en entreprise ordinaire ou adaptée. Admission possible à partir de 20 ans (dès 18 ans par dérogation, voire 16 ans exceptionnellement).

### Missions

- Offrir une activité professionnelle adaptée.
- Développer les compétences et l'autonomie des travailleurs.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

- Assurer un accompagnement médico-social et éducatif.

### Organisation et fonctionnement

Les ESAT combinent activité économique et soutien médico-social, avec des encadrants techniques et une équipe éducative et paramédicale. Depuis 2023, une **instance mixte** et un **délégué des personnes** renforcent la participation des travailleurs aux conditions de travail et à la vie de l'établissement.

### Activités professionnelles

- **Conditionnement, logistique et transport** : étiquetage, colisage, palettisation, recyclage, transport routier...
- **Espaces verts et paysagers** : entretien, taille, tonte, débroussaillage, remise en état de jardins.
- **Impression et reprographie** : brochage, façonnage, encartage.
- **Prestations hors les murs** : équipes externalisées en entreprises partenaires (ex. Petit Pierre SAS, EPI Soleil).

### Cadre légal et statut

Les personnes accueillies n'ont pas le statut de salarié, mais signent un **contrat d'accompagnement par le travail d'un an**, renouvelé tacitement, avec période d'essai possible. **La loi du 18 décembre 2023** a renforcé leurs droits (complémentaire santé, remboursement transports, formation, droit syndical et de grève, etc.), rapprochant leur statut de celui des salariés du droit commun.

**L'ESAT d'Outreau** est un acteur clé de l'insertion des personnes en situation de handicap, alliant activités productives, accompagnement médico-social et renforcement des droits, pour une participation pleine et entière à la société. Il combine activités productives diversifiées et accompagnement médico-social, dans une logique d'inclusion et de valorisation des compétences, en rapprochant progressivement les droits de ses travailleurs de ceux des salariés du droit commun.

# SERVICE : FOYER D'HÉBERGEMENT OUTREAU - LE GRAND LARGE

Pôle Territoire Maritime



Adresse :  
1075 Hameau de Ledquent - 62250 MARQUISE

03 91 89 45 80 [fh.outreau@epdahaa.fr](mailto:fh.outreau@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Cynthia BOIDIN



## MISSIONS :

Le Foyer « Grand Large » propose un hébergement et un accompagnement pour 31 adultes en situation de handicap intellectuel, psychique, génétique, pouvant présenter des troubles associés. Ouvert à des hommes et des femmes de 20 ans et plus, il accueille des personnes exerçant une activité professionnelle en journée.

Initialement implanté à Outreau, le foyer a dû déménager en urgence à Marquise pour des raisons de sécurité. Grâce au soutien du Département du Pas-de-Calais, un **projet de reconstruction** est lancé, avec une livraison prévue en **2027 à Outreau**, permettant aux résidents de conserver leurs repères et habitudes de vie.

### Missions et accompagnement

Le foyer ne se limite pas à l'hébergement : il vise à favoriser le **développement de l'autonomie** dans la vie quotidienne (hygiène, repas, entretien du logement, gestion du linge), mais aussi dans les domaines **sociaux, financiers et relationnels**. L'équipe pluridisciplinaire accompagne chaque résident dans la **réali-**

**sation de son projet de vie**, en soutenant ses choix, en renforçant son pouvoir d'agir en veillant à son bien-être. Un **contrat de séjour** et un **projet personnalisé** sont établis avec chaque personne afin d'adapter l'accompagnement à ses besoins et aspirations.

### Les axes d'autonomie travaillés

- **Autonomie pratique** : gestion des tâches quotidiennes.
- **Autonomie sociale et relationnelle** : communication, vie collective, ouverture vers l'extérieur
- **Autonomie financière** : gestion de budget, dépenses réfléchies
- **Autonomie psycho-affective** : affirmation de soi, choix personnels, gestion des émotions.
- **Autonomie intellectuelle** : organisation et planification des actions.

### Projets et perspectives

Deux projets structurent l'avenir du Foyer « Grand Large » :

- **La reconnaissance en EANM** (Établissement d'Accueil Non



Méicalisé) : elle permettra de sortir du modèle standardisé pour aller vers un accompagnement plus souple, individualisé et ouvert sur le droit commun.

- **Le projet de reconstruction à Outreau** (2027) : la future structure proposera des studios autonomes avec salle d'eau et kitchenette, favorisant l'intimité, la vie « comme chez soi » et l'inclusion dans l'environnement local.

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF D'OUTREAU - MONT SOLEIL (IME)**

Pôle Territoire Maritime



Adresse :  
70 Boulevard Raymond Splingard - 62230 OUTREAU

03 21 31 90 89 [ime.outreau@epdahaa.fr](mailto:ime.outreau@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsable du Service :  
Isabelle BOULET



## MISSIONS :

L'IME « Mont Soleil » est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 73 enfants et adolescents.

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des

professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

L'IME propose un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique à travers d'unités d'enseignement internes (UEI) et externes :

**Quatre unités internes** composés en fonction de l'âge et des besoins des enfants :

- **Section adaptée** : Un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans présentant un trouble du spectre autistique et/ou à besoins spécifiques
- **Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES)** : Un groupe d'enfants âgés de 6 à 11 ans.
- **Section de préparation de l'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)** : Un groupe d'adolescents âgés de 12 à 15 ans.
- **Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)** : Un groupe de jeunes âgés de 16 à 20 ans qui bénéficie d'immersions quotidiennes en ESAT et ou en structure adulte occupationnelle

**Quatre unités externalisées** composées en fonction de l'âge et des besoins des enfants :

- **Unité d'Enseignement Externalisé** de l'école BUCAILLE de BOULOGNE-SUR-MER

- **Unité d'Enseignement Externalisé** de l'école JEAN MACE d'OUTREAU
- **Unité d'Enseignement Externalisé** du collège JEAN MOULIN du PORTEL
- **Unité d'Enseignement Externalisé** du lycée PROFESSIONNEL PROFESSEUR CLERC d'OUTREAU

L'IME Mont Soleil propose également un service de suite, mis en place par l'Assistante de Service Social pour une durée de trois ans. Le service de suite permet de préparer chaque jeune à la sortie de l'IME en lien avec la famille, l'équipe pluridisciplinaire, les instances extérieures et d'en assurer le suivi ultérieur. Le service de suite est l'interface entre l'IME et le nouvel environnement du jeune. Il a pour objectif de soutenir les jeunes afin de répondre à des difficultés sociales, de les informer sur leurs droits, les prestations et de guider les démarches administratives.

# SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE CALAIS - EOLIA (IME)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

Rue de Phalsbourg -CS 30303-62106 CALAIS CEDEX

📞 03 21 34 24 00 📩 [ime.calais@epdahaa.fr](mailto:ime.calais@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :  
Sébastien HUET

Responsables des Services :  
Caroline LAMBERT et Valérie BRISBAERT



## MISSIONS :

L'IME EOLIA est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 153 enfants et adolescents.

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

L'IME comporte trois sections à l'interne, des UEE et un accompagnement à la parentalité

L'IME EOLIA accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans à travers :

• **Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES)** Pour les 6-14 ans : apprentissages scolaires, développement personnel, socialisation.

• **Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)** Pour les 14-20 ans : enseignements adaptés et première formation professionnelle.

• **Pôle Autisme**

Accompagnement spécifique pour jeunes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA), de 6 à 20 ans.

• **Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)**

◊ 1 UEE au lycée

• **Ateliers Parents/Enfants**

Partages conviviaux autour de la cuisine, du jeu, des loisirs...

L'équipe de l'IME EOLIA se compose :

• **Équipe de Direction**

Directeur de Pôle, cadres socio-éducatifs, AAH, coordonnateur pédagogique.

• **Équipe éducative et pédagogique**

Éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, enseignants spécialisés, éducateurs techniques.

• **Services Généraux**

Agents d'entretien, restauration, administratifs.

• **Équipe paramédicale et sociale**

- 2 infirmières
- 2 psychologues
- 2 psychomotriciennes
- 1 orthophoniste
- 2 assistantes sociales

# SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE RANG DU FLIERS - LES SAULES (IME)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

135 rue Emile Broquet - 62180 RANG DU FLIERS

03 21 09 01 97 [ime.rang@epdahaa.fr](mailto:ime.rang@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Anne-Sophie VILLALON



## MISSIONS :

- L'IME « Les Saules » est un établissement médico-social qui accueille, en journée, des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans présentant un handicap intellectuel, avec ou sans troubles associés. L'établissement est agréé pour l'accueil de 60 jeunes.**

Sa mission principale est de favoriser le **développement global** de chaque enfant accueilli, en soutenant l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, ainsi que l'épanouissement personnel dans plusieurs domaines :

- Compétences sociales** : apprendre à entrer en relation avec l'autre, enfant ou adulte ;
- Compétences scolaires** : lecture, écriture, compréhension, acquisitions fondamentales ;
- Compétences cognitives** : mémoire, attention, langage, repères dans le temps et l'espace ;
- Compétences psycho-affectives** : gestion des émotions

et affirmation de soi ;

- Compétences de santé** : hygiène corporelle, soins dentaires, suivi médical de base.

Chaque jeune bénéficie d'un **projet personnalisé d'accompagnement et d'inclusion**, élaboré avec lui et sa famille, afin de répondre au plus près à ses besoins et à ses capacités.

## Une équipe pluridisciplinaire au service des jeunes

L'accompagnement est assuré par une équipe diversifiée composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants, de psychologues et de personnels de santé. Des prises en charge thérapeutiques peuvent également être proposées par des professionnels de l'établissement ou libéraux (médecin, pédopsychiatre, psychomotricien, orthophoniste, infirmier).

L'établissement s'appuie également sur une équipe dédiée aux fonctions administratives, techniques et de Direction, garantissant un fonctionnement adapté et de qualité.

## L'offre éducative

L'IME « Les Saules » dispose de plusieurs unités d'enseignement permettant aux jeunes d'évoluer dans des contextes variés, favorisant leur inclusion et leurs apprentissages :

- 1 unité d'enseignement interne au sein de l'IME ;
- 4 unités d'enseignement externalisées :
  - 3 en écoles primaires :
    - École primaire Rombly à Étaples ;
    - Groupe scolaire Victor Hugo-Vauban à Montreuil-sur-Mer ;
    - Groupe scolaire Jacques Prévert-Marie Curie à Rang-du-Fliers ;
  - 1 en collège : Jean Moulin à Berck-sur-Mer.

Par cette organisation, l'**IME « Les Saules »** favorise des parcours adaptés, alliant **accompagnement médico-social et inclusion scolaire**, pour permettre à chaque jeune de développer ses compétences et de trouver sa place dans la société.

# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU OUVERT D'OUTREAU - CÔTE D'OPALE (SAMO)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

85 rue Claude Debussy - 62230 OUTREAU

03 21 31 90 14 [samo.outreau@epdahaa.fr](mailto:samo.outreau@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Cynthia BOIDIN

## MISSIONS :

**Le Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert (S.A.M.O) Côte d'Opale accompagne les adultes en situation de handicap dès 20 ans, vivant à domicile ou en résidence autonomie. Son objectif est de soutenir la personne dans son projet de vie, de favoriser son autonomie, son insertion sociale, et de coordonner les différents intervenants médico-sociaux.**

Le S.A.M.O regroupe deux services complémentaires

• le **S.A.V.S** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) - **40 places**.

• le **S.A.M.S.A.H** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) - **50 places**.  
Au total, le service dispose d'un agrément de **90 places**.

### Missions principales

Le S.A.M.O propose **un accompagnement global et personnalisé**, en intégrant l'entourage de la personne et en tenant compte de ses capacités, habitudes et choix de vie. Cet accompagnement vise :

• la gestion du quotidien (courses, mobilité, logement, démarches administratives),

- la santé (parcours de soins coordonné),
- la vie psycho-affective, sociale et professionnelle,
- la parentalité, les loisirs et la culture

Le service constitue **une alternative à l'accueil en établissement**, en permettant aux personnes de vivre chez elles, entourées de leurs proches, tout en bénéficiant d'un suivi adapté.

### Public accompagné

Le S.A.M.O s'adresse à des personnes présentant divers types de handicap :

- mental, psychique, sensoriel, moteur (dont maladies neurodégénératives),
- lié au vieillissement
- cérébrolésions,
- troubles envahissants du développement (autisme, troubles apparentés),
- polyhandicap

### Accompagnements individuels et collectifs

- **Individuels** : ils concernent la vie quotidienne, la santé, la gestion administrative et financière, l'insertion

professionnelle, les loisirs ou encore la vie affective. Chaque accompagnement est construit autour du projet personnel de l'usager.

• **Collectifs** : pour lutter contre l'isolement, le S.A.M.O développe des ateliers favorisant la socialisation et le lien entre pairs. Thématiques proposées : patrimoine local, art, sport, bien-être, citoyenneté, vie affective et sexuelle, habiletés sociales, prévention, convivialité

### Une organisation souple et solidaire

La reconnaissance du S.A.M.O permet de passer aisément du SAVS au SAMSAH selon l'évolution des besoins. Cette complémentarité favorise la continuité des parcours, le partage d'informations, la mutualisation des moyens et renforce le travail partenarial autour de chaque situation.

En résumé, **le S.A.M.O Côte d'Opale** est un dispositif de proximité et de solidarité, qui diversifie les solutions d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap et leur famille, tout en favorisant leur autonomie et leur participation à la vie sociale.

# SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR OUTREAU (SAJ)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

200 Boulevard Raymond Spingard - 62230 OUTREAU

03 21 80 90 10 [ESATSAJOUTREAU@epdahaaf.fr](mailto:ESATSAJOUTREAU@epdahaaf.fr)

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Ludivine BACLEZ



## MISSIONS :

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) d'Outreau, ouvert en 1992, accueille des adultes en situation de handicap vivant à domicile, pour une ou plusieurs journées ou demi-journées par semaine. Il est financé par le Département du Pas-de-Calais et implanté sur le même site que l'ESAT d'Outreau (14 000 m<sup>2</sup>, dont 160 m<sup>2</sup> dédiés au SAJ). Originellement agréé pour 13 usagers, il dispose aujourd'hui de 16 places.

### Public accueilli

Le SAJ s'adresse à des adultes de **20 à 60 ans**, hommes et femmes, présentant un handicap intellectuel avec ou sans troubles associés. Il accueille des personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en **ESAT** ou en **Entreprise Adaptée** (EA), mais qui ne relèvent pas non plus d'un **Foyer d'Accueil Médicalisé** (FAM) ou d'une **Maison d'Accueil Spécialisée** (MAS).

### Missions

- Maintenir et développer les acquis et l'autonomie.
- Préserver l'intégration sociale.
- Offrir des temps de répit aux familles et aidants.
- Organiser des périodes de transition entre deux prises en charge.

### Organisation et fonctionnement

Le SAJ est ouvert en semaine (fermé week-ends, 10 jours fériés et 5 semaines par an). Le transport est assuré par l'établissement matin et soir, ou par les familles. Les professionnels adaptent en continu les accompagnements en fonction des besoins et attentes, dans une logique de bien-être, de sécurité et d'épanouissement.

### Types d'accompagnements et activités

**Activités éducatives** : ateliers manuels (cuisine, peinture, couture, bois...), activités culturelles (djembé, chorale, théâtre, cinéma...), activités de détente (sophrologie, marche), loisirs (bowling, parcs, sorties diverses).

**Activités ponctuelles** : spectacles, expositions, rencontres inter-SAJ, projets artistiques, événements saisonniers (marchés de Noël, pique-niques, zumba, handuro, etc.).

**Actions de prévention** (souvent en partenariat avec l'ESAT) : dépistages visuels et auditifs, campagnes de vaccination, Octobre rose, Movember, Mois sans tabac.

**Accompagnement paramédical** : suivi infirmier et accompagnement psychologique (écoute, soutien, gestion des conflits ou angoisses).

Le **SAJ d'Outreau** constitue une réponse adaptée pour des adultes en situation de handicap qui ne relèvent pas du travail protégé ni d'un accueil médicalisé. Il favorise l'autonomie, la socialisation, l'inclusion et le bien-être, tout en soutenant le choix de vie à domicile et la participation à la société.

# SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE DE CALAIS (SESSAD)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

135 rue Emile Broquet - 62180 RANG DU FLIERS

📞 03 91 89 45 80 📩 sessad.littoral@epdahaa.fr

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Caroline LAMBERT



## MISSIONS :

**Le Service d'Education Spécial et de Soins à Domicile (SESSAD) de Calais vise à soutenir l'intégration et l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent ou adulte en situation de handicap dans son milieu ordinaire de vie, d'éducation, de scolarité ou de formation professionnelle et ceci en lien avec sa famille.**

Spécificité du SESSAD de Calais, il vient d'ouvrir récemment, en 2025, dans le cadre du Plan National de « création de 50 000 nouvelles solutions » pour enfants et adultes en situation de handicap.

Acteur majeur de la politique inclusive avec déjà 4 UEE sur le territoire du Calaisis via l'IME, ce nouveau service du SESSAD de Calais de l'EPDAHAA a pour objectif un soutien spécialisé pour l'intégration scolaire, professionnelle et le développement de l'autonomie. Le conseil aux familles et l'accompagnement thérapeutique et social font également partie de ses missions.

Agréé pour 6 places, le SESSAD de Calais fonctionne en file active afin **d'accompagner 10 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans** en situation de handicap intellectuel, pouvant présenter des troubles associés. Le service propose des prestations de service diverses et variées : interventions directes auprès des jeunes (activité de rééducation, visites à domicile, observations, interventions dans le milieu scolaire ou préprofessionnel etc.).

accompagnement des familles, temps de travail institutionnels (réunions de services, rédaction de bilans, projets, partenariats, etc.)

Le service est constitué d'une équipe socio-éducative et thérapeutique : Un cadre socio-éducatif, une éducatrice, une assistante de service sociale, un psychologue, une psychomotricienne, une infirmière. Chaque jeune dispose d'un projet d'accompagnement et d'inclusion adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

L'équipe intervient au domicile familial de l'enfant ou de l'adolescent, à l'école, au collège ou lycée, au centre de loisirs ou encore dans les locaux du SESSAD, si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent.

Leur souplesse et leur mobilité permettent d'assurer un accompagnement à la fois éducatif et thérapeutique répondant aux attentes et aux besoins de la personne accompagnée mais aussi de sa famille. Le SESSAD est donc une offre d'accompagnement en ambulatoire, alternative et complémentaire à l'offre institutionnelle traditionnelle en IME. Les accompagnements proposés par le SESSAD sont diversifiés et adaptés aux besoins de la personne accompagnée. Ils cumulent à la fois des activités individuelles et/ou collectives. Il s'agit d'évaluer les besoins éducatifs et thérapeutiques afin de définir, mettre en œuvre et piloter des actions individuelles et collectives au profit du jeune accompagné mais aussi de sa famille via le développement

du soutien à la parentalité. L'équipe collabore également de manière étroite avec l'ensemble des partenaires gravitant autour du projet de vie du jeune.

Considérant les évolutions des politiques sociales en faveur des personnes en situation de handicap (Réponse Accompagnée pour Tous, inclusion sociale, école universelle, etc.) et les mutations nécessaires vers la réalisation de ces ambitions, le SESSAD adapte de manière significative et innovante son activité.

Au-delà de sa mission de favoriser le maintien des enfants en milieu scolaire « ordinaire », le SESSAD a décidé d'intensifier et d'élargir ses accompagnements à l'environnement social et familial de l'enfant et de répondre à un maximum de demandes. Le soutien de la sphère familiale de l'enfant ainsi que le renforcement de la compétence parentale de celle-ci sont autant de facteurs concourant au bien-être et au développement du jeune et de ses potentiels.

Le SESSAD tend ainsi à accompagner les familles et aidants familiaux à améliorer les conditions de vie de l'enfant. L'objectif est d'avoir une vision systémique de chaque situation, en prenant en compte et respectant la culture et les habitudes de vie familiales de l'enfant, mais surtout en créant un lien privilégié avec cet environnement, propice à l'épanouissement du jeune.

# SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE LITTORAL (SESSAD)

Pôle Territoire Maritime



Adresse :

135 rue Emile Broquet - 62180 RANG DU FLIERS

03 91 89 45 80 [sessad.littoral@epdahaa.fr](mailto:sessad.littoral@epdahaa.fr)



ANTENNE D'OUTREAU



ANTENNE D'ÉTAPLES



SESSAD DU LITTORAL

Directeur de Pôle :

Sébastien HUET

Responsable du Service :

Anne-Sophie VILLALON

## MISSIONS :

Le SESSAD a pour mission de favoriser l'intégration des enfants et adolescents en situation de handicap dans leur milieu ordinaire de vie, d'éducation et de scolarité, en étroite collaboration avec leur famille. L'accompagnement vise à soutenir le développement de l'autonomie, les apprentissages scolaires et la socialisation, tout en offrant un appui thérapeutique et social.

Le service est agréé pour l'accompagnement de **22 enfants**, adolescents et jeunes adultes âgés de **6 à 20 ans**, présentant un **handicap intellectuel** et, pour certains, des **troubles associés**.

### Des missions variées et complémentaires :

Le SESSAD intervient dans plusieurs dimensions

- **L'accompagnement scolaire** : aide à l'intégration et au suivi des apprentissages ;
- **Le développement de l'autonomie** : soutien dans les actes de la vie quotidienne et la socialisation ;

• **Le conseil et l'appui aux familles** : écoute, accompagnement et orientation

• **L'accompagnement thérapeutique et social** : prise en charge individualisée adaptée aux besoins du jeune.

### Une équipe pluridisciplinaire mobile

Le service s'appuie sur une équipe composée de professionnels socio-éducatifs et thérapeutiques : éducatrices spécialisées, assistante sociale, psychologue, orthophoniste, psychomotricienne, pédopsychiatre, etc. Cette pluridisciplinarité permet de proposer un accompagnement complet et ajusté à chaque situation.

### Un accompagnement souple et de proximité

Chaque enfant ou adolescent bénéfice d'un **projet personnalisé d'accompagnement et d'inclusion**, construit avec lui et sa famille. L'accompagnement est **mobile et individualisé** : l'équipe intervient directement dans les différents lieux de vie et d'apprentissage des jeunes (à domicile, en milieu scolaire, à la crèche, en centre de loisirs,

ou encore sur les lieux de soins).

Par son action, le **SESSAD** favorise des parcours inclusifs, en renforçant la place de l'enfant ou de l'adolescent dans son environnement familial, scolaire et social, tout en soutenant son épanouissement et son développement personnel.

# SERVICE : ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL D'HERSIN COUPIGNY (ESAT)

Pôle Bassin Minier



Adresse :  
17 rue François Carlier – 62 530 HERSEN COUPIGNY.

03 21 63 76 76 [esat.hersincouigny@epdahaa.fr](mailto:esat.hersincouigny@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Bruno DOURLENS MONCHY

## MISSIONS :

L'ESAT d'Hersin Coupigny accompagne 94 travailleurs.

Il s'agit d'une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé en journée.

L'ESAT soutient les choix de vie des travailleurs, valorise et développe leurs compétences, leur pouvoir d'agir, leur insertion sociale et professionnelle. Il propose les activités professionnelles suivantes :

- Espaces Verts
- Menuiserie
- Conditionnement
- Couture
- Blanchisserie / Repassage
- Entretien des locaux

L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Hersin-Couigny a une double finalité :

- Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et

professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées sur orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) rencontrant des difficultés à exercer une activité professionnelle dans le secteur de la production ou en entreprise adaptée.

- Permettre aux personnes qui ont manifesté, par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder à une entreprise adaptée ou au milieu ordinaire.

# **SERVICE : FOYER D'HÉBERGEMENT DE SAINS EN GOHELLE - LA RÉSIDENCE**



Pôle Bassin Minier



**Adresse :**  
17 rue Alfred de Musset – 62 114 SAINS EN GOHELLE.

**03 21 29 17 66** **foyer.laresidence@epdahaa.fr**



**Directeur de Pôle :**  
Etienne RAGUIDEAU

**Responsable du Service :**  
AURÉLIEN VERSTAEVEL

## **MISSIONS :**

Le foyer d'hébergement « La Résidence » est ouvert 365 jours, avec un fonctionnement d'internat. Il accueille 30 adultes en situation de handicap, âgés d'au moins 20 ans, et orientés par la CDAPH. La mission de l'établissement est d'assurer un service d'accueil, de protection et d'hébergement.

Le but est de mettre la personne accompagnée en confiance afin de lui permettre de maintenir ou de développer ses potentialités. Le foyer d'hébergement « La Résidence » offre un accompagnement global à la fois administratif, financier et social et toute mesure visant à l'insertion sociale par la recherche de l'autonomie. L'accompagnement médical et psychologique est réalisé à l'extérieur de la structure en partenariat avec les médecins généralistes et spécialistes notamment.

Outre ses missions d'accueil et d'hébergement, le Foyer d'hébergement « La Résidence » vise à entretenir les liens familiaux. Il contribue à maintenir un maximum d'autonomie, à favoriser l'insertion sociale et la citoyenneté.

Un contrat de séjour et un projet d'accompagnement personnalisé, coconstruit avec la personne accompagnée, définissent cet accompagnement.

L'équipe pluridisciplinaire est chargée de rechercher l'autodétermination de la personne, de créer des conditions favorables à son épanouissement personnel et à la réalisation de son projet de vie.

# **SERVICE : FOYER DE VIE PHV ET FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ PHV DE SAINS EN GOHELLE - LES IRIS**



Pôle Bassin Minier



Adresse :  
50 RUE DU PRINCE, 62114 SAINS EN GOHELLE

📞 03 21 45 94 10 📩 [Foyer.lesiris@epdahaa.fr](mailto:Foyer.lesiris@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Michèle FLORCZYK



## MISSIONS :

Le foyer accueille 54 personnes, âgées de 45 ans et plus, orientées par la C.D.A.P.H., au Foyer de Vie ou au Foyer d'Accueil Médicalisé pour Personnes Handicapées Vieillissantes, ayant besoin d'aide et d'accompagnement pour les actes de la vie quotidienne et/ou requérant des soins paramédicaux et médicaux.

Le Foyer est composé, dans 1 seul bâtiment, de 2 établissements (FINESS distincts) :

### Foyer de Vie : 30 résidents :

- 26 résidents en accueil permanent,
- 2 personnes en accueil de jour,
- 2 places en séjours temporaire

### Foyer d'Accueil Médicalisé :

#### 24 résidents :

- 20 résidents en accueil permanent,

- 2 personnes en accueil de jour,
- 2 places en séjours temporaire

(\*) les séjours temporaires sont ouverts à hauteur de 90 j pour la personne.

La mission de l'établissement est d'assurer un service d'accueil, de protection et d'hébergement.

Le but est de mettre la personne accompagnée en confiance afin de lui permettre de maintenir voire de développer ses potentialités. L'établissement offre un accompagnement global à la fois administratif, financier et social et toute mesure visant à l'insertion sociale par la recherche de l'autonomie.

Outre ses missions d'accueil et d'hébergement, le Foyer vise à entretenir les liens familiaux. Il contribue à maintenir un maximum d'autonomie, à

favoriser l'insertion sociale et la citoyenneté.

Un contrat de séjour et un projet d'accompagnement personnalisé, coconstruit avec la personne accompagnée, définissent cet accompagnement.

L'équipe pluridisciplinaire est chargée de rechercher l'autodétermination de la personne, de créer des conditions favorables à son épanouissement personnel et à la réalisation de son projet de vie.

\*PHV : Personnes Handicapées Vieillissantes

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE BOUVIGNY BOYEFFLES - BOIS DE MALANNOY (IME)**



Pôle Bassin Minier



**Adresse :**  
RUE ERNEST DUQUESNNOY - 62172 BOUVIGNY BOYEFFLES

03 21 72 77 44 [ime.bouvigny@epdahaa.fr](mailto:ime.bouvigny@epdahaa.fr)

**Directeur de Pôle :**  
Etienne RAGUIDEAU

**Responsable du Service :**  
Ingrid ENGRAND



## **MISSIONS :**

l'IME Bois de Malannoy est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 67 enfants et d'adolescents.

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet

d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

L'établissement dispose d'un nouvel agrément prévoyant 65 places d'accueil réparties comme suit :

- 10 places de semi-internat.
- 45 places d'internat de semaine.
- 12 places d'internat permanent.

**L'IME Bois de Malannoy a ouvert 6 places d'accueil temporaire afin de proposer des temps de répit durant les week-ends et vacances scolaires. Ce dispositif offre un cadre sécurisant et adapté aux jeunes en situation de handicap, tout en soutenant leurs familles.**

## **Ses objectifs**

Favoriser l'autonomie, l'épanouissement et les interactions sociales des jeunes

Offrir une rupture avec le quotidien et des expériences collectives enrichissantes

Permettre aux familles de souffler, de se reposer et de préserver les liens familiaux et sociaux

L'accompagnement respecte les besoins, potentialités, difficultés et désirs de chaque jeune et de sa famille. Il s'articule autour de grands axes : autonomie dans la vie quotidienne, développement des capacités sensorielles, motrices et cognitives, maintien de la santé, et socialisation.

L'accueil temporaire se déroule sur le site de l'internat, du vendredi 16h au dimanche soir (ou au lundi matin).

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE BULLY LES MINES - JEAN MERMOZ (IME)**



Pôle Bassin Minier



**Adresse :**  
Rue Louis Monchy - 62160 BULLY LES MINES

**03 21 29 14 59** **ime.bully@epdahaa.fr**

**Directeur de Pôle :**  
Etienne RAGUIDEAU

**Responsable du Service :**  
Laurent DUPLOUY



## **MISSIONS :**

L'IME «Jean Mermoz» est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 5 à 14 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil d'une cinquantaine d'enfants et d'adolescents.

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène

à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

# SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE DE LENS - LA PASSERELLE (IME)

Pôle Bassin Minier



Adresse :

Rue de l'Ecluse - 62300 LENS

📞 03 21 28 11 71 📩 [ime.lens@epdahaa.fr](mailto:ime.lens@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Aurélien VERSTAEVEL



## MISSIONS :

L'IME «La Passerelle» est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 60 enfants et adolescents.

Notre établissement a pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et préprofessionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

**L'établissement La Passerelle** se situe au centre d'un territoire regroupant environ 30 communes d'une densité démographique conséquente autour de Lens et Liévin.

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE LIÉVIN - MARC HENRI DARRAS (IME)**

Pôle Bassin Minier



Adresse :

53 rue René Cassin - 62800 LIEVIN

📞 03 21 29 97 00 📩 [ime.lievin@epdahaa.fr](mailto:ime.lievin@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Kevin VANRUMBEKE



## MISSIONS :

L'IME «Marc Henri DARRAS» est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 5 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 90 enfants et d'adolescents. Il dispose de 3 Unités d'Enseignement Externalisées au sein d'une école primaire et de 2 collèges.

Notre établissement a pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

La prise en charge en journée au sein de l'IME s'organise autour de deux sections, adaptées à l'âge et aux besoins spécifiques des jeunes accompagnés :

- La SEES (Section d'Éducation et

d'Enseignement Spécialisé) : elle s'adresse aux enfants de 6 à 14 ans. Elle vise à favoriser les apprentissages scolaires et éducatifs, tout en soutenant le développement personnel et la socialisation.

• La SIPFP (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle) : elle accueille les adolescents et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans. Cette section accompagne les jeunes dans la construction de leur projet professionnel, en développant leur autonomie, leurs capacités de socialisation et leurs compétences en vue d'une insertion dans le monde du travail ou d'un environnement adapté.

À l'issue de leur parcours, plusieurs orientations peuvent être envisagées, selon le niveau d'autonomie, les acquis et les besoins de chaque jeune :

1. Une orientation vers un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) pour ceux ayant acqui suffisamment de compétences pour s'inscrire dans une dynamique professionnelle adaptée.

2. Une orientation vers une structure d'hébergement ou d'accompagnement à la vie quotidienne, comme une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) ou un Foyer de vie, pour les jeunes nécessitant un encadrement plus soutenu et des activités occupationnelles.

3. Un retour en milieu ordinaire, pour les jeunes ayant développé une

autonomie suffisante et des compétences transférables, avec un accompagnement individualisé par des dispositifs d'insertion professionnelle tels que Cap Emploi, les missions locales ou d'autres structures de droit commun, en fonction du projet de chacun.

Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille. Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Pédopsychiatre, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction. Il dispose d'une «cuisine centrale» et assure les repas de l'IME «La Passerelle» à Lens et Jean Mermoz à Bully les Mines.

L'établissement offre également des séances de médiation animale avec un chien présent sur des temps repérés. Ces activités facilitent l'entrée en relation avec les enfants, quel que soit leur âge.

# **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE SAINS EN GOHELLE - LA GOHELLE (S.A.V.S - S.A.M.S.A.H)**



Pôle Bassin Minier



Adresse :  
1 RUE JEAN JAURÈS – 62 114 SAINS EN GOHELLE.

03 21 44 65 10 [savs.lagohelle@epdahaa.fr](mailto:savs.lagohelle@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Aurélien VERSTAEVEL



## **MISSIONS :**

**Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale « La Gohelle » et le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés de Sains en Gohelle (S.A.V.S.-S.A.M.S.A.H) accompagne à domicile, en résidence autonomie, ou dans la famille des personnes adultes en situation de handicap à partir de 20 ans et disposant d'une notification d'orientation établie par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.). Le S.A.V.S est habilité à accompagner 40 personnes et le S.A.M.S.A.H, 5 personnes.**

Le S.A.V.S.- S.A.M.S.A.H « La Gohelle » propose des prestations d'accompagnement éducatif, social, psychologique, médical et paramédical en milieu ouvert, visant la réalisation du projet de vie et l'accès au droit de la personne accompagnée (maintien au domicile, accession à l'autonomie, évaluation des besoins, soutien pour les actes de la vie courante, soutien à la parentalité, accès aux soins et aux droits...). Il favorise l'autonomie et facilite l'insertion de

la personne accompagnée dans son milieu de vie. Il peut également aider la personne à entretenir ses liens familiaux, sociaux ou professionnels et favoriser son accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Ainsi, le service propose un accompagnement global dans le parcours de vie de la personne, un soutien dans les démarches et la co-construction d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.) et d'un Projet de Soins, en tenant compte des attentes et des besoins des personnes accompagnées.

La coordination est le fil conducteur des missions du S.A.V.S - S.A.M.S.A.H. Ce sont les actions des différents intervenants, en complémentarité et en articulation avec les actions du service, qui permettront la réalisation du projet de vie de la personne. Celui-ci est élaboré avec elle à partir de ses capacités et de ses souhaits. Le projet d'accompagnement concourt également au développement de ses capacités, au maintien et au développement de ses

compétences.

Le service est ouvert du lundi au samedi sauf les dimanches et jours fériés.

# **SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR D'HERSIN-COUPIGNY - MOSAÏQUE (SAJ)**

Pôle Bassin Minier



Adresse :  
17 rue François Carlier – 62 530 HERGIN COUPIGNY.

📞 03 21 29 17 66 ou 03 21 63 76 75 📩 [saj.mosaique@epdahaa.fr](mailto:saj.mosaique@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Aurélien VERSTAEVEL



## **MISSIONS :**

Le SAJ «Mosaïque» est un service d'accueil de jour pour adultes en situation de handicap, disposant d'une orientation de la MDPH

Le service s'adresse aux personnes ne pouvant intégrer un dispositif d'insertion professionnelle et ne requérant pas de prise en soin médicalisée.

L'accompagnement proposé s'articule autour de la qualité de vie de la personne accueillie et de son épanouissement. Les objectifs sont axés autour de son bien-être mental, physique et social, sur la qualité des conditions d'accueil et sur l'ouverture sociale et culturelle.

Afin de faciliter les échanges, les temps d'écoute et orienter les accompagnements, il est à noter l'importance d'une ambiance conviviale associant les familles ou les proches en respectant la volonté éclairée de la personne accueillie. L'équipe éducative vise l'autodétermination de la per-

sonne.

Les ateliers proposés sont accentués sur l'extérieur par le développement de rencontres et d'activités communes avec des partenaires et publics très variés.

Le programme d'animation s'articule autour d'activités libres ou structurées voire dirigées, individuelles ou collectives, en intérieur ou extérieur qui tiennent compte des capacités et difficultés de chacun et de leur rythme.

Les activités, outils de communication et de médiation, permettent une observation et une évaluation de la personne. Elles ont une fonction socialisante, valorisante et favorisent la détente, la stimulation, le divertissement, le maintien ou développement de l'autonomie et de compétences.

# SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE DE LIÉVIN - L'ELAN (SESSAD)

Pôle Bassin Minier



Adresse :

Rue Hans Christian Andersen - 62800 LIEVIN

📞 03 21 45 53 39 📩 sessad.lievin@epdahaa.fr



Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Kevin VANRUMBEKE

## MISSIONS :

**L'accompagnement du SESSAD vise à soutenir l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap dans son milieu ordinaire de vie, d'éducation et de scolarité, en lien avec sa famille. Il apporte un soutien spécialisé pour l'intégration scolaire et le développement de l'autonomie. Le conseil aux familles et l'accompagnement thérapeutique et social font également partie de ses missions.**

Le SESSAD l'Elan de Liévin est agréé pour accompagner 40 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans, en situation de handicap, et pouvant présenter des troubles associés. Le service est constitué d'une équipe pluridisciplinaire, socio-éducative et thérapeutique (éducateurs, assistant social, psychologue, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'accompagnement et d'inclusion adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

L'accompagnement s'effectue de manière souple et mobile, en proximité. De manière concrète, l'équipe effectue des interventions directement auprès des jeunes

dans leurs différents lieux de vie, de soins, et d'apprentissages (visites à domicile, intervention en milieu scolaire, à la crèche, au centre de loisirs le cas échéant etc...).

**Le SESSAD de Liévin se déploie en deux dispositifs :**

- le SESSAD « classique » accompagnant 32 jeunes de 3 à 18 ans ;
- le « SESSAD professionnel » accompagnant 8 jeunes de 14 à 20 ans ;

**Leur action vise à :**

- Identifier les besoins spécifiques de chaque et y apporter une réponse adaptée ;
- Apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ;
- Favoriser leur intégration scolaire et sociale ;
- Favoriser leur épanouissement en participant activement au développement de leur autonomie ;
- leur intégration sociale, scolaire et professionnelle dans leur milieu de vie ;
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages ;
- Soutenir et conseiller les familles,

établir une relation de confiance et de coopération ;

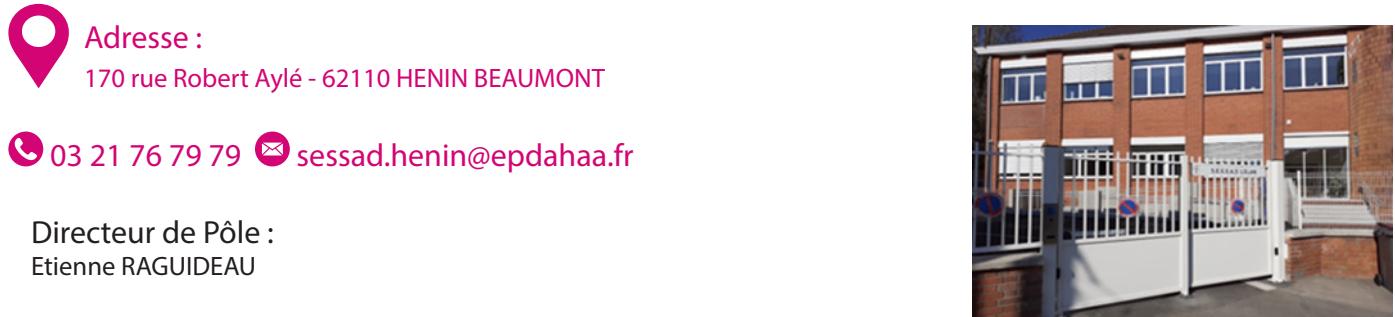
Dans les établissements scolaires, le professionnel du SESSAD peut être amené à apporter des éléments d'information auprès des enseignants de l'élève. Il met en œuvre et assure le suivi de l'intégration en milieu scolaire et professionnel, dans le champ de ses compétences. Dans cette optique, il peut également aider à la connaissance et à l'acceptation des différences, pour une intégration scolaire réussie.

Concernant les jeunes adultes, le SESSAD pro assure leur accompagnement en s'appuyant sur les services et dispositifs de droit commun : Mission locale, l'accès aux soins (réseau santé, maison des adolescents...), à la formation et aux diplômes (CFA, LP...), au logement (habitat inclusif, foyers jeunes travailleurs...), à l'emploi (dispositif d'emploi accompagné, RQTH, CAP emploi, Pôle emploi...). En effet, il s'agit de les accompagner à devenir auteurs et acteurs de leurs projets.

# **SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE DE HENIN BEAUMONT - L'ELAN (SESSAD)**



Pôle Bassin Minier



**Adresse :**  
170 rue Robert Aylé - 62110 HENIN BEAUMONT

**03 21 76 79 79** **sessad.henin@epdahaa.fr**

**Directeur de Pôle :**  
Etienne RAGUIDEAU

**Responsable du Service :**  
Laurent DUPLOUY



## **MISSIONS :**

**L'accompagnement du SESSAD vise à soutenir l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap dans son milieu ordinaire de vie, d'éducation et de scolarité, en lien avec sa famille. Il apporte un soutien spécialisé pour l'intégration scolaire et le développement de l'autonomie. Le conseil aux familles et l'accompagnement thérapeutique et social font également partie de ses missions.**

Le SESSAD L'ELAN d'Hénin Beaumont est agréé pour accompagner 40 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans, en situation de handicap, et pouvant présenter des troubles associés.

Le service est constitué d'une équipe pluridisciplinaire, socio-éducative et thérapeutique (éducateurs, assistant social, psychologue, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'accompagnement et d'inclusion adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

L'accompagnement s'effectue de manière souple et mobile, en proximité. De manière concrète, l'équipe effectue des interventions directement auprès des jeunes dans leurs différents lieux de vie, de soins, et d'apprentissages (visites à domicile, intervention en milieu scolaire, à la crèche, au centre de loisirs le cas échéant etc...).

**Le SESSAD d'Hénin-Beaumont se déploie en deux dispositifs :**

• le SESSAD « classique »

accompagnant 24 jeunes de 3 à 18 ans ;

• le « SESSAD professionnel » accompagnant 16 jeunes de 14 à 20 ans ;

**Leur action vise à :**

• Identifier les besoins spécifiques de chaque et y apporter une réponse adaptée ;

• Apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ;

• Favoriser leur intégration scolaire et sociale ;

• Favoriser leur épanouissement en participant activement au développement de leur autonomie ;

• leur intégration sociale, scolaire et professionnelle dans leur milieu de vie ;

• Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages ;

• Soutenir et conseiller les familles, établir une relation de confiance et de coopération ;

Concernant les jeunes adultes, le SESSAD professionnel assure leur accompagnement en s'appuyant sur les services et dispositifs de droit commun : Mission locale, l'accès aux soins (réseau santé, maison des adolescents...), à la formation et aux diplômes (CFA, LP...), au logement (habitat inclusif, foyers jeunes travailleurs...), à l'emploi (dispositif d'emploi accompagné, RQTH, CAP emploi, Pôle emploi...). En effet, il s'agit de les accompagner à devenir auteurs et acteurs de leurs projets.

Dans les établissements scolaires, le professionnel du SESSAD peut être amené à apporter des éléments d'information auprès des enseignants de l'élève. Il met en œuvre et assure le suivi de l'intégration en milieu scolaire et professionnel, dans le champ de ses compétences. Dans cette optique, il peut également aider à la connaissance et à l'acceptation des différences, pour une intégration scolaire réussie.

# SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE DE BULLY LES MINES - L'ELAN (SESSAD)



Pôle Bassin Minier



Adresse :

Rue Louis Monchy - 62160 BULLY LES MINES

03 21 29 14 59 [ime.sessad.bully@epdahaa.fr](mailto:ime.sessad.bully@epdahaa.fr) ou [sessad.bully@epdahaa.fr](mailto:sessad.bully@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Laurent DUPLOUY

## MISSIONS :

**L'accompagnement du SESSAD vise à soutenir l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap dans son milieu ordinaire de vie, d'éducation et de scolarité, en lien avec sa famille. Il apporte un soutien spécialisé pour l'intégration scolaire et le développement de l'autonomie. Le conseil aux familles et l'accompagnement thérapeutique et social font également partie de ses missions.**

Le SESSAD L'ELAN de Bully les Mines est agréé pour accompagner 24 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans, en situation de handicap, et pouvant présenter des troubles associés.

Le service est constitué d'une équipe pluridisciplinaire, socio-éducative et thérapeutique (éducateurs, assistant social, psychologue, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'accompagnement et d'inclusion adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

L'accompagnement s'effectue de manière souple et mobile, en proximité. De manière concrète, l'équipe effectue des interventions directement auprès des jeunes dans leurs différents lieux de vie, de soins, et d'apprentissages (visites à domicile, intervention en milieu scolaire, à la crèche, au centre de loisirs le cas échéant etc...).

**Le SESSAD de Bully les Mines se déploie en deux dispositifs :**

- le SESSAD « classique » accompagnant 16 jeunes de 3 à 18 ans ;
- le « SESSAD professionnel » accompagnant 8 jeunes de 14 à 20 ans ;

**Leur action vise à :**

- Identifier les besoins spécifiques de chaque et y apporter une réponse adaptée ;
- Apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ;
- Favoriser leur intégration scolaire et sociale ;
- Favoriser leur épanouissement en participant activement au développement de leur autonomie ;
- leur intégration sociale, scolaire et professionnelle dans leur milieu de vie ;
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages ;
- Soutenir et conseiller les familles, établir une relation de confiance et de coopération ;

Dans les établissements scolaires, le professionnel du SESSAD peut être amené à apporter des éléments d'information auprès des enseignants de l'élève. Il met en œuvre et assure le suivi de l'intégration en milieu scolaire et professionnel, dans le

champ de ses compétences. Dans cette optique, il peut également aider à la connaissance et à l'acceptation des différences, pour une intégration scolaire réussie.

Concernant les jeunes adultes, le SESSAD professionnel assure leur accompagnement en s'appuyant sur les services et dispositifs de droit commun : Mission locale, l'accès aux soins (réseau santé, maison des adolescents...), à la formation et aux diplômes (CFA, LP...), au logement (habitat inclusif, foyers jeunes travailleurs...), à l'emploi (dispositif d'emploi accompagné, RQTH, CAP emploi, Pôle emploi...). En effet, il s'agit de les accompagner à devenir auteurs et acteurs de leurs projets.

# **SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE DE AVION - L'ELAN (SESSAD)**



Pôle Bassin Minier



Adresse :  
86 rue Henri Martel - 62210 AVION

📞 03 61 48 05 17 📩 [ime.sessad.lens@epdahaa.fr](mailto:ime.sessad.lens@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :  
Etienne RAGUIDEAU

Responsable du Service :  
Laurent DUPLOUY

## **MISSIONS :**

**L'accompagnement du SESSAD vise à soutenir l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap dans son milieu ordinaire de vie, d'éducation et de scolarité, en lien avec sa famille. Il apporte un soutien spécialisé pour l'intégration scolaire et le développement de l'autonomie. Le conseil aux familles et l'accompagnement thérapeutique et social font également partie de ses missions.**

Le SESSAD L'Elan d'Avion est agréé pour accompagner 40 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 18 ans, en situation de handicap, et pouvant présenter des troubles associés.

Le service est constitué d'une équipe pluridisciplinaire, socio-éducative et thérapeutique (éducateurs, assistant social, psychologue, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'accompagnement et d'inclusion adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

L'accompagnement s'effectue de manière souple et mobile, en proximité. De manière concrète, l'équipe effectue des interventions directement auprès des jeunes dans leurs différents lieux de vie, de soins, et d'apprentissages (visites à domicile, intervention en milieu scolaire, à la crèche, au centre de loisirs le cas échéant etc...).

**Leur action vise à :**

- Identifier les besoins spécifiques de

chaque et y apporter une réponse adaptée :

- Apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ;
- Favoriser leur intégration scolaire et sociale ;
- Favoriser leur épanouissement en participant activement au développement de leur autonomie ;
- leur intégration sociale, scolaire et professionnelle dans leur milieu de vie ;
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages ;
- Soutenir et conseiller les familles, établir une relation de confiance et de coopération ;

Dans les établissements scolaires, le professionnel du SESSAD peut être amené à apporter des éléments d'information auprès des enseignants de l'élève. Il met en œuvre et assure le suivi de l'intégration en milieu scolaire et professionnel, dans le champ de ses compétences. Dans cette optique, il peut également aider à la connaissance et à l'acceptation des différences, pour une intégration scolaire réussie.

Concernant les jeunes adultes, le SESSAD a vocation à développer l'accompagnement en s'appuyant sur les services et dispositifs de droit commun : Mission locale, l'accès

aux soins (réseau santé, maison des adolescents...), à la formation et aux diplômes (CFA, LP...), au logement (habitat inclusif, foyers jeunes travailleurs...), à l'emploi (dispositif d'emploi accompagné, RQTH, CAP emploi, Pôle emploi...). En effet, il s'agit de les accompagner à devenir auteurs et acteurs de leurs projets.

# **SERVICE : ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL D'ISBERGUES (ESAT)**

Pôle Arrageois Artois Audomarois



**Adresse :**  
1122 rue Emile Zola - 62330 ISBERGUES

**03 21 61 92 10** **esat.isbergues@epdahaa.fr**

**Directeur de Pôle :**  
Michaël SAUVAGE



**Responsable du Service :**  
Delphine RUBINO

## **MISSIONS :**

**L'ESAT d'Isbergues accompagne 115 travailleurs. Il s'agit d'une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé en journée.**

L'ESAT soutient les choix de vie des travailleurs, valorise et développe leurs compétences, leur pouvoir d'agir, leur insertion sociale et professionnelle.

L'ESAT d'Isbergues est ouvert 225 jours à l'année. Les personnes accompagnées de l'ESAT disposent d'un temps de travail hebdomadaire de 35h réparti en 5 jours

**L'ESAT dispose d'ateliers professionnels divers :**

- 2 Ateliers conditionnement
  - 5 équipes horticoles
  - 1 Atelier maçonnerie
  - 1 Atelier menuiserie
  - 1 Atelier couture et repassage
- L'ESAT assure également

des prestations de services extérieures en mettant à disposition un ou plusieurs travailleurs au sein des entreprises : conditionnement, couture, cartonnage, nettoyage de palettes, etc.

**L'accompagnement est mené par une équipe pluriprofessionnelles composée d'un plateau technique divers :**

- Educateurs Techniques spécialisés
- Moniteurs d'ateliers
- Personnel éducatif et social : Educatrice spécialisée et assistante sociale
- Personnel para médical : psychologue, infirmière, médecin vacataire
- Personnel administratif
- Personnel technique
- Personnel d'entretien et de cuisine

Au-delà de l'activité professionnelle prépondérante au sein des ESAT, les Travailleurs ont l'opportunité de bénéficier chaque vendredi d'activités dites « de soutien » :

marche, randonnée, tennis de table, futsal, pétanque, pêche.... Ces activités sont à la portée de toutes et tous et chacun est libre d'y participer selon ses propres envies et capacités

# **SERVICE : FOYER D'HÉBERGEMENT D'ISBERGUES - JEAN MOULIN**



Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :  
2 rue Louis Braille - 62330 ISBERGUES

📞 03 21 02 14 51 📩 [fh.isbergues@epdahaa.fr](mailto:fh.isbergues@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :  
Delphine RUBINO



## MISSIONS :

**Le Foyer d'Hébergement d'Isbergues accueille en internat, toute l'année, 30 adultes de 20 ans et plus (sans limite d'âge) en situation de handicap intellectuel, pouvant présenter des troubles associés, et travaillant à l'ESAT d'Isbergues.**

Particularité de la structure, le Foyer est composé de **8 maisons diffuses** situées rue Louis Braille. Les maisons principales hébergent des résidents ayant besoin d'un accompagnement plus soutenu dans les actes de la vie quotidienne et la gestion du logement. Les maisons annexes accueillent quant à elles des personnes plus autonomes, parfois en démarche vers un logement ordinaire, hors institution.

Le Foyer d'Hébergement assure **un accompagnement global** : hébergement, santé, gestion administrative et financière, vie quotidienne, loisirs, socialisation

et vie professionnelle. Il s'agit d'un lieu de vie et de transition qui favorise le développement des compétences, l'autonomie et l'insertion sociale, tout en offrant un cadre sécurisant. L'accompagnement repose sur **un projet individualisé**, construit avec le résident et son référent, qui tient compte de ses besoins, de ses souhaits et de son projet de vie. Les objectifs principaux sont de :

- développer l'autonomie dans la gestion du logement et des actes de la vie quotidienne ;
- favoriser la participation sociale, culturelle et sportive ;
- maintenir la santé physique et psychique ;
- accompagner la gestion administrative et financière ;
- soutenir les liens sociaux, familiaux et professionnels ;
- préparer, si souhaité, une transition vers un logement plus autonome.

Le Foyer d'Hébergement est ainsi pensé comme **un tremplin vers l'avenir résidentiel**, en

permettant à chaque personne d'être actrice de son parcours de vie, dans le respect de son rythme, de ses capacités et de ses choix.

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF D'ARRAS - LES LONGS CHAMPS (IME)**

Pôle Arrageois Artois Audomarois



 **Adresse :**  
85, rue de l'Abbé Lemire.

 03 21 51 90 90  [ime.arras@epdahaa.fr](mailto:ime.arras@epdahaa.fr)

**Directeur de Pôle :**  
Michaël SAUVAGE

**Responsable du Service :**  
Patricia CHAUSSOY



## **MISSIONS :**

L'IME Les Longs Champs est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 14 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 90 enfants et d'adolescents.

L'établissement fonctionne en semi-internat. Il propose également deux Unités d'Enseignement Externalisées (au collège et en école primaire).

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Accompagner chaque enfant et/ou adolescent à accéder à un maximum d'autonomie en tenant compte de ses capacités et de ses besoins.

- Assurer un accompagnement éducatif destiné à sécuriser l'enfant/adolescent, à l'aider à s'épanouir, à prendre confiance en lui, à vivre avec son handicap, à le guider dans l'apprentissage de la vie quotidienne, de la vie pratique, de la socialisation vers le monde extérieur. (autodétermination)

- Assurer un accompagnement pédagogique basé sur les capacités de l'enfant/adolescent destiné à lui faire acquérir un maximum d'acquisitions des apprentissages, à lui faire découvrir le milieu environnant vers une inclusion scolaire avec la mise en place, au préalable, de projets de scolarité partagée.

- Assurer un accompagnement médical, paramédical et psychologique.

- Accompagner et soutenir les familles ou représentants légaux dans l'accompagnement de leur enfant au travers du PPA et sur le plan social au travers des démarches administratives.

**Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.**

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute,

Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF D'ISBERGUES - LA PETITE MONTAGNE (IME)**

Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

27 Rue de l'Eglise de Berguette - 62330 ISBERGUES.

📞 03 21 02 18 67 📩 [ime.isbergues@epdahaa.fr](mailto:ime.isbergues@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Michaël SAUVAGE



Responsable du Service :

Jannick MATTON

## **MISSIONS :**

L'IME «La Petite Montagne» est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 70 enfants et adolescents.

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) :
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) :
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) :
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) :
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

**Chaque jeune dispose d'un projet**

**d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.**

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

L'IME « La Petite Montagne» est composée de 2 sections :

- La section «Petits Princes», qui accueille 45 enfant en situation de handicap intellectuel, pouvant présenter des troubles associés, âgés de 6 à 14 ans.
- La section «Arc en Ciel», qui accueille 25 enfants et jeunes en situation de polyhandicap ou de plurihandicap, âgés de 3 à 20 ans.

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE BREBIÈRES - LES MARMOUSETS (IME)**

Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

44 chemin du bois des Caures - 62117 BREBIÈRES

📞 03 21 50 08 55 📩 [ime.brebieres@epdaha.fr](mailto:ime.brebieres@epdaha.fr)

Directeur de Pôle :

Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :

Nathalie DA COSTA GONCALVES



## **MISSIONS :**

**L'IME «Les Marmousets» est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 55 enfants et adolescents.**

Notre établissement pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
- Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet

d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en soins thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers.

L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

**L'équipe de l'IME «Les Marmousets» de Brebières se compose :**

- d'un service administratif
- d'un Service éducatif
- d'un service pedagogique
- d'un service social
- d'un service medical et paramedical
- d'un service généraux

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE RIENCOURT LES BAPAUME - LES VERTS TILLEULS (IME)**



Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

12 rue Principale - 62450 RIENCOURT LES BAPAUME

📞 03 21 07 11 43 📩 [ime.riencourt@epdahaa.fr](mailto:ime.riencourt@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :

Christophe ETHUIIN



## MISSIONS :

L'IME « les Verts Tilleuls » de Riencourt les Bapaume est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil de 65 enfants et adolescents.

Notre établissement a pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
  - Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
  - Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
  - Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;
  - Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).
- Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.
- Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues,

ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

L'IME comporte 4 sections d'éducation et d'enseignement et 2 Unités d'enseignement externalisées

**• Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé en UEI Unité d'enseignement Internalisée Pour les 6-10 ans :** apprentissages scolaires, développement personnel, socialisation.

**• Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé en UEI Unité d'enseignement Internalisée et UEE Pour les 10-14ans :** apprentissages scolaires, développement personnel, socialisation.

**• Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIFPRO) Pour les 14-20 ans :** enseignements adaptés et première formation professionnelle avec mise en situation de stage en milieu ordinaire et spécialisé

**• Section à besoins spécifiques Accompagnement spécifique pour jeunes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) et troubles associés à la déficience, de 6 à 20 ans.**

**Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)**

- 1 UEE au collège (Carlin Legrand de

Bapaume)

- 1 UEE au lycée professionnel (Philippe Auguste de Bapaume)

**L'équipe de l'IME « Les Verts Tilleuls » se compose comme suit :**

### **Équipe de Direction**

Directeur de Pôle, cadres socio-éducatifs, AAH

### **Service Administratif**

Adjointe administrative.

### **Équipe éducative et pédagogique**

Éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, enseignants spécialisés, coordonnateur pédagogique, éducateurs techniques et Moniteur d'Atelier

### **Services Généraux**

Agents Technique d'entretien, Agent de Bio Nettoyage

### **Équipe médicale paramédicale et sociale**

- 1 infirmière
- 1 psychologues
- 1 orthophoniste
- 1 assistante sociale
  - 1 médecin et Intervention d'une Pédopsychiatre

# **SERVICE : INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE SAINT OMER RAYMOND DUFAY (IME) (FUTUR IME D'ARQUES – RECONSTRUCTION)**



Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

1 rue Jonnart - 62500 SAINT OMER

(Bientôt Rue Henri Puype, 62510 Arques).

📞 03 21 38 28 62 📩 [ime.saintomer@epdahaa.fr](mailto:ime.saintomer@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :  
Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :  
Nathalie MOISON



## MISSIONS :

L'IME Raymond Dufay de Saint Omer, futur IME d'Arques est un établissement médico-social qui accueille en journée des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap intellectuel, et pouvant présenter des troubles associés. L'établissement dispose d'un agrément pour l'accueil en semi-internat de 75 enfants et adolescents.

Notre établissement a pour mission de favoriser le développement de chaque jeune accueilli, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires et pré-professionnels, et ce, dans divers domaines :

- Les compétences sociales (la socialisation avec l'autre, l'adulte et le jeune) ;
- Les compétences scolaires (les apprentissages, la lecture, la compréhension, l'écriture) ;
- Les compétences cognitives (la mémoire, l'attention, le langage, le repère dans le temps et dans l'espace) ;
- Les compétences psycho-affectives (la gestion de ses émotions) ;

· Les compétences de santé (hygiène à la toilette, aux soins dentaires, etc.).

Chaque jeune dispose d'un projet d'inclusion et d'accompagnement adapté à sa situation et à ses besoins, construit avec lui et sa famille.

Outre la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatifs, d'enseignants et de psychologues, ils peuvent également bénéficier d'une prise en charge thérapeutique dispensée par des professionnels de santé de l'établissement ou libéraux : Médecin, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Infirmiers. L'établissement dispose également d'une équipe dédiée aux fonctions support, administratives, d'encadrement et de Direction.

### Les spécificités liées à l'inclusion :

1 UEE primaire (unité d'enseignement externalisé) à l'école de la BASSE MELDYCK d'ARQUES, 1 UEE collège au collège MENDES France d'ARQUES et à partir du 01.01.2026 1 unité éducative externalisée UnEE à l'école Jules FERRY d'ARQUES, en plus des nombreux partenariats

avec les communes et associations pour activités sociales (ALSH), sportives et culturelles les établissements médico-sociaux du territoire élargis au territoire du pôle et tous les autres partenaires en lien avec les projets des jeunes accueillis.

**Les spécificités d'apprentissage :** en plus des adaptations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques, une partie de l'équipe de l'Ime de St Omer est formée au Makaton pour faciliter l'expression des jeunes dépourvus de langages audibles

# SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR D'ISBERGUES (SAJ)



Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

94 rue Roger Salengro - 62330 ISBERGUES

📞 03 21 66 66 21 📩 [saj.isbergues@epdahaa.fr](mailto:saj.isbergues@epdahaa.fr)

Directeur de Pôle :

Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :

Delphine RUBINO



## MISSIONS :

**Le SAJ d'Isbergues est agréé pour une capacité de 30 places et accueille en journée des adultes en situation de handicap intellectuel, psychique, de troubles autistiques, en situation de vieillissement, et pouvant présenter des troubles associés.**

Le SAJ est agréé pour l'accueil d'hommes et de femmes à partir de 20 ans ne disposant pas des capacités pour mener une activité professionnelle adaptée.

Le SAJ d'Isbergues est ouvert 225 jours à l'année. Il fonctionne du lundi au vendredi et propose un accompagnement collectif.

Le SAJ est une structure médico-sociale qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer diverses activités éducatives, culturelles, sportives, artistiques, d'apaisement, etc. Cette structure accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée.

L'équipe socio-éducative et paramédicale est constituée ainsi : Deux éducatrices spécialisées, une

assistante sociale, deux moniteurs éducateurs, deux aides médico-psychologiques, une infirmière et un psychologue.

L'équipe propose chaque jour, en fonction du projet de chacun, de ses capacités, de ses envies, des activités et sorties visant à intégrer les publics en situation de handicap dans le tissu social mais également de leur permettre une ouverture vers l'extérieur au travers différents projets.

Le SAJ favorise le maintien des acquis, le développement de l'autonomie, la socialisation, l'épanouissement personnel et le bien être des personnes qui y sont accueillies.

**Les activités qui y sont menées sont les suivantes, de manière courante :**

- Sorties culturelles : médiathèques, musées, bibliothèques, spectacles
- Sorties sportives : gymnastiques, tennis de table, zumba, marches, randonnées, football, badminton etc.
- Sorties socialisation : commerces

diverses, visites de la région, expositions, marchés...

· Sorties ludiques : cinéma, bowling, laser game, journées à la mer, etc.

· Activités diverses quotidiennes : relaxation, jeux de consoles, jeux éducatifs, estime de soi, ateliers cuisine, puzzles, jeux de société, quizz,

· Activités de maintien des acquis : Atelier EURO, atelier Presse et Actualité, graphisme, exercices divers, mots croisés, mots fléchés, etc.

· Activités manuelles et créatrices : décos à partir d'objets de récupération.

# **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU OUVERT D'ISBERGUES DU PAYS DE LA LYS (SAMO)**



Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

94 bis rue Roger Salengro - 62330 ISBERGUES

📞 03 21 01 06 55 📩 [samo.isbergues@epdahaa.fr](mailto:samo.isbergues@epdahaa.fr)



Directeur de Pôle :

Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :

Yves DELSERT

## MISSIONS :

Le Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert (S.A.M.O.) d'Isbergues regroupe :

- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) du Pays de La Lys (50 places destinées à toute personne adulte en situation de handicap bénéficiant d'une orientation par la MDPH)
- Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) d'Isbergues (10 places spécifiquement destinées aux adultes en situation de handicap psychique bénéficiant d'une orientation par la MDPH)

Le service d'accompagnement en milieu ouvert (SAMO) reprend les missions respectives des SAMSAH et SAVS, en s'appuyant sur leurs complémentarités. Cette organisation permet d'adapter l'accompagnement de la personne en fonction de ses besoins.

Le Périmètre d'intervention du SAMO est de 15 km.

Ce dispositif répond également à un objectif de simplification administrative : il s'appuie sur la complémentarité des SAVS et des SAMSAH pour favoriser des passerelles entre ces services (simplification des démarches d'orientation, échanges d'informations, mutualisation des moyens entre services, etc.).

Le S.A.M.O. favorise l'élargissement et la diversification des dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Il a une mission centrée sur le projet de vie des personnes : un accompagnement global qui comprend des actions ciblées pour compenser les effets de leur handicap mais également des conseils, de l'écoute, de la guidance, etc.

Il propose des prestations d'accompagnement éducatif,

social, psychologique, médical et paramédical à domicile. Le S.A.M.O constitue une alternative à l'accueil en établissement et montre une volonté de solidarité et de proximité.

Ce service permet donc de diversifier la palette de solutions qui s'offrent aux personnes en situation de handicap et à leur famille. Les personnes en situation de handicap peuvent ainsi être maintenues dans un environnement ordinaire de vie, ce qui correspond de plus en plus à leurs attentes et à celles de leur famille d'occuper une place à part entière dans la société. Compte tenu de la définition légale de ses missions, il revient au S.A.M.O. d'assurer la continuité et la coordination des actions des différents intervenants auprès de la personne en d'enrichir le contenu des projets d'accompagnement et développer le travail partenarial autour des situations individuelles.

# SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE D'ARRAS - COM L'ATRÉBATE (SESSAD)



Pôle Arrageois Artois Audomarois



Adresse :

87, rue de l'Abbé Lemire - 62000 ARRAS.

📞 03 21 24 00 30 📩 sessad.arras@epdahaa.fr

Directeur de Pôle :  
Michaël SAUVAGE

Responsable du Service :  
Nathalie DA COSTA GONCALVES



## MISSIONS :

Le SESSAD « Com l'Atrébate » est un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.

Son agrément est de 40 suivis sur Arras intra-muros et 15kms aux alentours. De plus, le SESSAD dispose d'une extension de 6 places SESSAD TSA\* sur le site de Riencourt les Bapaume.

Bénéficiaires : enfants et adolescents de 3 à 18 ans.

Le SESSAD est un service de proximité dont la vocation est d'investir tous les lieux de vie de l'enfant, dans un temps défini, sans se substituer aux acteurs en place, avec le souci de proposer un accompagnement en faveur de l'inclusion scolaire et sociale.

Le service vise à favoriser l'intégration scolaire en milieu ordinaire et l'acquisition de l'autonomie. Il apporte également aux familles conseils et accompagnement social.

Le SESSAD est constitué d'une équipe socio-éducative et thérapeutique (éducateurs, assistant social, psychologue, etc.). Son action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

Cette mission se traduit par :

- Des interventions « directes » auprès des enfants (activités éducatives ou de rééducation, visites à domicile, observations et bilans...)
- L'accompagnement des familles ;
- Des temps de travail institutionnels (réunions de synthèse, d'analyse des pratiques, d'équipe de suivi de la scolarisation...), qui permet d'assurer l'adéquation des accompagnements par le service avec le projet de vie global de l'élève et notamment du PPS ;
- Des éléments d'information donnés aux enseignants de l'élève.

L'équipe intervient au domicile familial de l'enfant ou de l'adolescent, à la crèche, à l'école, au centre de loisirs ou encore dans les locaux du SESSAD, si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent. Leur souplesse et leur mobilité permettent d'assurer un accompagnement à la fois éducatif et thérapeutique, quels que soient l'âge et le handicap de l'enfant.

\*TSA : accompagnement spécialisé des troubles du spectres autistiques

# **SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE D'ISBERGUES - L'ESCALE DES VENTS (SESSAD)**



Pôle Arrageois Artois Audomarois



**Adresse :**  
27 Rue de l'Eglise de Berguette, 62330 Isbergues.

**03 21 01 96 39** [sessad.isbergues@epdahaa.fr](mailto:sessad.isbergues@epdahaa.fr)

**Directeur de Pôle :**  
Michaël SAUVAGE



**Responsable du Service :**  
Yves DELSERT

## **MISSIONS :**

Le SESSAD a été créé en novembre 2014, afin de répondre aux besoins grandissant en termes d'accompagnements en milieu ordinaire. Acteur majeur de la politique inclusive, le service vise à favoriser l'intégration scolaire en milieu ordinaire et l'acquisition de l'autonomie. Il apporte également aux familles conseils et accompagnement social.

Le SESSAD est agréé pour accueillir 20 places polyvalentes destinées aux enfants de 6 à 20 ans bénéficiant d'une orientation par la MDPH dans la limite des compétences de notre plateau technique. 5 places sont dédiées à l'insertion professionnelle des jeunes de 14 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle dont le potentiel permet l'accès à une formation professionnelle en milieu ordinaire (« SESSAD professionnel »). Le Périmètre d'intervention du SESSAD est de 15 km.

Le SESSAD est constitué d'une équipe socio-éducative et thérapeutique (éducateurs, assistant social, psychologue, etc.). Son action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

**Cette mission se traduit par :**

- Des interventions « directes » auprès des enfants (activités éducatives ou de rééducation, visites à domicile, observations et bilans...) ;
- L'accompagnement des familles ;
- Des temps de travail institutionnels (réunions de synthèse, d'analyse des pratiques, d'équipe de suivi de la scolarisation...), qui permet d'assurer l'adéquation des prises en charge par le service avec le projet de vie global de l'élève et notamment du PPS ;
- Des éléments d'information

donnés aux enseignants de l'élève.

L'équipe intervient au domicile familial de l'enfant ou de l'adolescent, à la crèche, à l'école, au centre de loisirs ou encore dans les locaux du SESSAD, si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent. Leur souplesse et leur mobilité permettent d'assurer un accompagnement à la fois éducatif et thérapeutique, quels que soient l'âge et le handicap de l'enfant.





## **EPDAHAA**

1 Rue de l'Abbé Halluin  
62000 Arras  
03 21 23 15 15

[www.epdahaa.fr](http://www.epdahaa.fr)



## **EPDEF**

1 rond point Baudimont  
62000 ARRAS  
03 21 71 51 32

[www.epdef.fr](http://www.epdef.fr)